La Minerve.

Lemarchand E

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVII. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B.-C., SAMEDI MATIN, 22 AVRIL 1865. No 188.

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada, } Dans la Cour Supé-
District de Montréal. } rieure.

Dans l'affaire de
McCULLOCH, BROTHERS, Faillis

AVIS est par les présentes donné que les soussignés ont déposé au Bureau de cette Cour, un consentement de leurs créanciers à leur décharge, et que LUNDI, le VINGT-DEUXIEME jour de MAI prochain, à DIX heures de l'avant-midi, au aussitôt que conseil pourra être entendu, ils s'adresseront à la dite Cour ou au Juge de la dite Cour pour en obtenir une ratification de la décharge effectuée en leur faveur, en vertu du dit acte.

McCULLOCH, BROTHERS,
Par Torrance & Morris,
leurs Procureurs.
Montréal, 13 mars 1865—156 dm

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
F. N. BOXER, Montréal, Failli.

Les Créanciers de failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations

JAMES HEMPSTED,
Syndic.
Montréal, 7 avril 1865—178 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Les Créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de MM. DUNLOP et BROWNE, Avocats, No. 10, Petite Rue St. Jacques Montréal, MARDI, le VINGT-CINQUIEME jour d'Avril courant, à DEUX heures de l'après-midi, afin de recevoir un état de ses affaires personnellement et comme ayant été un membre de la ci-devant société de Weir & Larminie, et en dernier lieu comme fesant affaires sous les nom et raison de W. Weir & Cie., et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'Ate susdit.

WILLIAM WEIR.
Montréal, 5 avril 1865—179 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
ADOLPHUS BOURNE, Failli.

Les créanciers du failli sont par le présent tifiés qu'il a fait une cession de ses biens et ts en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syn t soussigné, et ils sont requis de me fournir, s deux mois de cette date, des états de leurs clamations, spécifiant les garanties qu'ils pos ient, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous ment, avec les pièces justificatives à l'appui telles réclamations.

W. A. MERRY,
Syndic.
Montréal, 8 avril 1865—177 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
OWEN O'REILLY, Failli.

Les Créanciers du failli sont notifiés d'être présents à une assemblée, à l'Hôtel Belfast, coin de la rue Bonaventure et Quarré Victoria, en la cité de Montréal, dans le District de Montréal, VENDREDI, le CINQUIEME jour de MAI prochain, à DEUX heures de l'après-midi, pour l'interrogatoire public du failli, et pour régler les affaires relatives à ses biens généralement.

J. A. MASSÉ,
Syndic.

Ste. Cécile de Valleyfield, }
Comté de Beauharnois, } 182 ds
15 avril 1865. }

Acte concernant la faillite, 1864.

"THE MOLSONS BANK," un corps politique et uni en un corps, dûment incorporé par acte du Parlement Provincial du Canada, Banquiers, commerçant comme tels et ayant leur chef lieu d'affaires à Montréal, dans le District de Montréal,

Demandeurs;

vs.

JOHN PAXTON, JAMES PAXTON and WILLIAM PAXTON, Tonneliers et Meuniers, tous de Montréal, dans le dit District, commerçant comme tels à Montréal susdit sous le nom et raison of "Paxton Brothers,"

Défendeurs.

Un Bref de Saisie a été émané en cette cause, dont toutes personnes intéressées dans les biens du Défendeur ainsi que toutes personnes ayant en leur possession, garde ou contrôle, aucune partie de l'actif du Défendeur, ou qui sont en aucune manière endettées envers lui, sont requises de prendre connaissance

T BOUTHILLIER,
Shérif.

Montréal, quinzième jour } 184 w
d'Avril 1865 }

Graines Fraiches---1864.

Les Soussignés offrent en vente :

Fèves—18 variétés
Betterave
Broccoli
Choux—10 variétés
Carottes
Chou-fleur
Celeri
Cresson
Cocombre
Cale
Melons
Oignons
Persis
Pois—20 variétés
Tomattes
Navets

Herbes fines, etc., etc.

LYMAN, CLARE ET CIE.
12 avril. ds—130

A LOUER

(POSSESSION AU PREMIER MAI)

DEUX de ces BONS MAGASINS, Rue St. Paul, vis-à-vis la Pesée du Marché Bonsecours.
S'adresser à
JOHN ATKINSON,
No. 384, Rue Dorchester.
13 avril—181 j

A LOUER

UNE MAISON de première classe à DEUX étages, en pierre de taille, sur la Rue St. Hubert, près du Quarré Viger. Contenant 13 appartements, Bains et Latrines, Fournaises, bon bâtiment en pierre pour Etable, etc., avec un Jardin à Fleurs en arrière et une balustrade en fer devant; maintenant occupée par B. Devlin, Ecr., Avocat. S'adresser à

C. E. BELLE,
42, Petite Rue St. Jacques.
21 avril—187 ci

A LOUER.

Cette superbe MAISON EN BRIQUE pour résidence d'une famille qui désirerait avoir une maison des plus confortables. Elle est située sur la Rue Sherbrooke, 3ème porte de M Charles Lacroix, et possède un jardin orné de beaux arbres, ce qui rend cette habitation agréable et tout-à-fait salubre. Elle n'est qu'à un quart d'heure de marche du centre des affaires.

S'adresser au propriétaire,
L. G. FAUTEUX,
94, Rue du Port et coin de la Rue des Enfants Trouvés.
15 fév--133

Bureau ou Magasin d'Entrepot a Louer.

Les Premises sous la Halle aux Blés, récemment occupées comme cave à vin, seront converties en Bureaux, pour satisfaire les locataires ou louer comme Magasin ou Entrepot de Thé, &c., pour lesquelles elles sont admirablement adaptée. Le gaz et l'eau s'y trouvent.

Possession immédiate si on le requert.
S'adresser à
JOHN G. DINNING,
Secrétaire,
28 janvier—118 Echange, Montréal.

A LOUER,

DEUX MAISONS de première classe, Rue St. Hubert,
S'adresser au
DR. GIARD,
8 fév.—127j No. 94, Même rue.

A LOUER

Une MAISON de première classe en pierre de taille, située sur la Rue Berri, près du Carré Viger. Cette maison est pourvu d'un appareil de chauffage à vapeur et offre tout le confort possible.

S'adresser à F. X. A. TRUDEL, Avocat, No. 4, Petite Rue St. Jacques, ou au soussigné,
LOUIS RENAUD.
30 mars—169

A VENDRE,

Cette JOLIE PROPRIÉTÉ DE PRIX, connue comme les SOURCES DE ST. LEON, avec Hôtel et toutes les autres bâtisses.

Aussi: 30 ACRES DE TERRE avec les SOURCES qui donnent une tonne d'eau par jour.

Un titre incontestable sera donné.

Conditions de paiement faciles.

S'adresser à JANE CAMPBELL, Propriétaire, ou à JAMES YOUNG, Ecr., Spencer Cove, Québec
St. Léon, 24 mars 1865—167 um

A LOUER

POSSESSION AU PREMIER MAI

Ces DEUX MAISONS de première classe à deux étages en pierre de taille, Nos 393 et 397, "Triconnel Place," Rue Dorchester," ayant Bains et Privées, et toutes les améliorations modernes, avec Ecuries et Remise à voitures. Si on le requiert, on peut obtenir possession du No. 393 au commencement d'avril.

Loyer à bon marché.
S'adresser à
JOHN ATKINSON,
No. 384, Rue Dorchester.
21 mars—161 j

A LOUER

Une MAISON de première classe, occupée actuellement comme hôtel et admirablement bien disposée pour cet usage, possédant une cour spacieuse en arrière et toutes les dépendances nécessaires à un tel établissement, en face du marché Bonsecours.

S'adresser à
J. TIFFIN & FILS.
11 janvier—103.

VOUTE A LOUER.

Une VOUTE à trois étages et une magnifique CAVE, situées sur la Rue St. Henri, No. 24.
S'adresser à
SAMUEL BIRON,
Coin des Rues St. Joseph et McGill.
9 février—128

A LOUER

1o. UN MAGASIN en BRIQUES à 2 étages, formant le coin sud-ouest des Rues Lagauchetière et des Voltigeurs, très-bien situé pour un COMMERCE d'EPICERIES.

2o. TROIS LOGEMENTS y attenants.

S'adresser à
F. X. A. TRUDEL,
No. 4, Petite Rue St. Jacques.
14 fév—132

A LOUER.

Une MAISON en BRIQUE à DEUX ETAGES et DEUX LOGEMENTS, située sur la Rue St. André.
S'adresser à
N H. BOURGOUIN, Avocat,
Rue St. Vincent.
17 mars. 159

A LOUER

Le MAGASIN et RESIDENCE, coin de la Rue Ste. Marie et de l'Avenue Colborne, une place d'affaires profitable pour le détail où un commerce lucratif a été fait depuis plusieurs années. Le magasin avec les garnitures complètes. Au second, au-dessus du magasin se trouvent sept grandes chambres avec un passage privé et porte d'entrée. S'adresser à

PETER DEVINS,
Voisin du Palais de Justice.
3 avril—172 um k

A Vendre ou a Louer

La GRANDE MAISON sur la Rue Dorchester, la propriété et ci-devant occupée par Ashley Hibbard, Ecr.

Possession au 1er Mai prochain.

Pour les conditions et la permission de visiter les prémises, s'adresse à

LAWFORD & NELSON,
Architectes,
Coin de la Place d'Armes et de la Rue Notre-Dame.
8 avril—177 j

A. Larue & Cie,
MARCHANDS -- TAILLEURS,
RUE NOTRE-DAME,

(Voisins de la Pharmacie du Dr. Picault.)

MM. A. LARUE & CIE ont le plaisir d'andoncer à leurs nombreuses pratiques qu'ils viennent de recevoir directement des Marchés Français, Anglais et Américain les plus belles Etoffes pour Surtouts, Pantalons, Vestes, &c, &c. Ils se chargeront comme par le passé de la confection de toute espèce d'habillements

Les premiers ouvriers tailleurs ont été engagés pour l'établissement et les soussignés font remarquer que les habillements promis seront strictement livrés à heures dites.

A. Larue & Cie.,
11 avril—179 Rue Notre-Dame.

VENTE PAR ENCAN.

VENTE A LA DOUANE.

MONTREAL, 4 AVRIL 1865.

AVIS est par les présentes donné que les MARCHANDISES et ECHANTILLONS suivants reçus à la MAISON de DOUANE durant l'année et qui sont restés non reclamés dans l'Entrepôt à Examen de la Reine, seront vendus par Encan Public, MARDI, le 25 AVRIL 1865.

BENJAMIN HOLMES.
Collecteur.

Vausseaux.	*Marques et Numéros.*	*Paquets et Contenu.*
C F Grand Tronc	J Crombie	1 balle Laine
Do	A Robertson	1 qrt Cidre
Do	Duval	1 do
C F C & Montréal	R Barrett	9 qts Verrerie
Do	Rebstock & Co	1 boite quincailleries
Nova-Scotian	T P	1 cs Vin
C F C & Montréal	C Rean & Co	1 machine
Nova Scotian	J W B, 395	1 caisse quincailleries
	M	
Do	" 391 ǀ 3 393½	4 caques quincailleries
C F Grand Tronc	J Morison & Co	1 caisse marchandises sèches
North American	J W B, 396	1 c quincailleries
Hibernian	R Tuck	1 c viande préservée
United Kingdom	R W Black	1 pqt, 1 pair pantoufles
Nova Scotian	John Blackburn	1 block
America	J W B, 398	1 c quinc
Pericles	F J B, 6	1 c verrerie
C F Grand Tronc	H Allan	1 qrt } quincailleries,&c
Do	do	3 cs }
Do	A & E Amos	2 peaux
Harlequin	P C (C)	1 qrt verrerie
John Bull	A H	7 barres fer
Peruvian	J W B, 404	1 c quincail.
	M	
United Kingdom	R P, 2425	1 c porcelaine
Eaglet	R L	5 btes pierres
Do	Pas de marque	5 do
Nova Scotian	J Firman	8 pqts et 1 qpt fer
Do	Capt Noble	1 pqt livres
C F Grand Tronc	S G Levey	1 qrt noix
Miranda	C K	1 bte cartes
Cora Linn	J J	10 bariques bière
	T	
C F C & Montréal	Mary Dervise	1 c effets privés
North American	Mr McAuly	1 qrt poisson
Do	P	18 pqts et 1 pqt fer
Hibernian	F	29 pqts et 1 poche fer
C F C & Montréal	L Gate	1 cuvette sucre d'érable
Peruvian	W Bell	1 bte pavillons
Damascus	C S, 407	1 bte échantil
C F C & Montréal	H W King	1 voiture
St David	P S Ross & Bro	1 bte
Hibernian	J B, 175 ǀ 62	caqs quinc
	T	
St George	W Stewart	1 paqt petits articles
C F C & Montréal	Peter Perry	1 poêle
Memphis	S W, 8	1 c acides
Belgian	J Robertson	1 pqt fer
Waverley	P P S	37 paqts fer
	T	
Do	H Chapman & Co	1 c vin
Nova Scotian	M, 164 ǀ 6	3 cs marchandises sèches
C F Grand Tronc	F O Valleran	1 caque verrerie
Do	H Brown	5 qrts vides
Damascus	G J Hill	1 bte effets privés
C F C & Montréal	M Gutman & Co	1 cs collet papier
Do	R M Van Sickler	2 cs coton
Do	B F	2 qrts noix
Algeria	J P C, 19 ǀ 31	16 paniers vaisselles
Peruvian	A B C	1 caque
United Kingdom	R Anderson	1 p graines
Do	R C C, 1	1 pan vaisselle
Belgian	T K, 658	1 c marchandises sèches
Do	W Evans	1 paqt quinc
Roseneath	B, 173	1 caque quinc
Lardores	B A	3 btes verreries
	T	
C F Grand Tronc	C Valois	4 btes quinc
Do	C C Snowdon & Co	4 btes quincailleries
C F C & Montréal	R Gardner	8 btes poêle à gaz
Do	T Rivet	1 poêle et bouilloire
Do	K K	1 chaine
	K Y	
Do	W Kelley	2 bts verreries
Do	R H S	1 baril gros clous
Do	W P Davis & Co	1 paqt feuillard
St Andrew	E E	38 caqs clous
	M	
Do	Do	1 caque quincailleries
Do	A T McCord	1 qrt verreries
North American	R H 686	1 caisse cuir
Thames	Jas G Young	1 bte verreries
Passport	F W Hamberkin	1 bte verreries
American Ex Line	D	4 qrts cidre
Do	C D	1 do do
C F C & Montréal	P W Wood	4 qrt colle forte
Do	C G Fox	1 bte livres
Do	Pas de marque	1 p cuir
Nova Scotian	J W B, 405 ǀ 6	2 cs quincailleries
	M	
Do	F K, 697 ǀ 8	2 cs marchandises
Do	R J	1 cs marchandise
Moravian	F K, 699 ǀ 701	3 do do
Damascus	J M R C, 1130 ǀ 1	2 do
Do	R C C, 321 ǀ 2	2 balles marchandises

PAQUETS PAR EXPRESS.

C F C & Montréal	D B McDonal	1 ble marchandise sèche
Do	J A, 21	1 c marchandises de fantaisie
Do	J Morton	1 bte verrerie
Do	Paxton Bros	1 bte 1 scie
Do	W G Vogt	1 pqt matériaux pour piano
Do	D B McDonald	2 btes chapeaux
Do	Trigg & Co	1 bte marchandise de fantaisie
Do	W G Vogt	1 do matériaux pour piano
Do	J Haldeman	5 btes fontes
Do	D B McDonald	3 do chapeaux
Do	De La Mar Bros	1 bte queues de billard
Do	A Cantin	1 qrt quincailleries
Do	W G Vogt	1 bte matériaux pour piano
Do	Mde Gunn	1 pqt garnitures
Do	A P Savage	1 bte cartes
Do	P Wood	1 bte cordes à machine
Do	Trigg & Co	3 btes marchandises de goût
Do	W D Millar & Co	1 bte bottes

PAQUETS D'ECHANTILLONS ADRESSÉS COMME SUIT :

R Campbell & Co, 1; Robert Weir & Co, 1; S Greenshields, S & Co, 1; Thos May, 1; A Jeffery, 2; Geo Childs & Co, 1; Phillips & Co, 3; J Beaudry, 4; Brown, Gillespie & Co, 2; J H J Moss, 1; W & R Muir, 2; H R C, 1; M B, 1; E H J G F, A McG, 2; P C C, 1; M T, 1; C C, 1; H, 1; J Carruthers & Co, 1; M Rimmer, Gunn & Co, 1; J McKay & Bro, 4; J Johnston & Co, 2; Law, Young & Co, 2; Converse, C & Co, 1; Gault Bros, 3; Taylor Bros, 1; J G McKenzie & Co, 2; Taylor Bros, 1; J G McKenzie & Co, 2; A Prevost & Co, 1; Gilmour, W & Co, 1; Desmarteau, P & Co, 3; Grerier & M, 1; P M Galarneau & Co, 4; Foster & G, 1; Co § 302, 1; J Roy & Co, 2; Moffatt & Co, 2; Jacques, Tracy & Co, 1; A Laurie & Co, 1; S Senior, 1; Foulds & Hodgson 2; P C, 1; Jno Rankin, 1; G A Robertson & Co, 1; J P Clark & Co, 1; T, 1; H C C, 1; J M T Moss & Bros, 1; Macfarlane & Baird, 1; H R, § 30, 1; J Thayer, 1; T Mussen, 1; Geo Winks & Co, 1; M, § 103, 1; S K, § 214, 1; Geo Robertson & Son, 1; David Robertson, 3; 83 paquets d'échantillons de marchandises sèches.

MARCHANDISES ENVOYÉES DANS LES ENTREPOTS ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECLAMÉES.

C F C & Montréal	Adams & Co	5 qrts soufre
Miranda	Winn & Holland	1 bte échantillon
United Kingdom	Sewall W Reid	3 cs vin
Vivid	D E Teasel	11 pièces tuyaux à égout
C F C & Montréal	M P Ryan	1 pqt cerceaux
Ocean Phantom	J Leeming & Co	2 paniers vaisselles
C F Grand Tronc	G McGregor	1 ble
Do	A & D Shannon	2 bts homards

MARCHANDISES ABANDONNÉES POUR LES DROITS.

1 caisse }
35 bariques } Vides.
19 tierçons }
3 quarts }

ET LES MARCHANDISES SUIVANTES PRISES PAR LES DOUANES OU SAISIES POUR INFRACTION AUX LOIS DU REVENU.

- 1 boite Bijouteries
- 12 boites Cocaine
- 1 caisse German Bitters
- 4 dozs Robes pour enfants
- 1 caisse Machine pour fils à soulier
- 9 poches Plumes
- 1 caisse Machine à rouleaux de Coton
- 1 pqt Cartes à Annonces
- 16 btes German Bitters
- 1 pqt Bijouteries
- 16 poches Plumes
- 1 boite Bitts

Vente à DIX heures.

CONDITIONS DE VENTE :

Un dépot de 10 par cent devra être payé à l'adjudication de chaque lot et comptant lorsqu'il sera livré.

Les marchandises devront être transportées dans les deux jours après la vente et les marchadises vendues de nouveau pour le compte des acheteurs qui seront tenus responsables pour toute pertes.

HILL & BURLAND,
Encanteurs des Douanes de S. M.,
182 364, Rue Notre Dame.

OMNIBUS POUR LACHINE.

Une LIGNE D'OMNIBUS voyageront TOUS LES JOURS le et après le 17 Avril, entre

MONTREAL & LACHINE

Comme suit :

De Lachine.	De Montréal.
8 00 A M	1.30 P. M.
4.30 P. M.	7.00 P M.

Excepté le Dimanche.—Ce jour-là le premier Omnibus laissera Lachine à 9.00 A. M.

Prix du Passage, - - - 25 cts.
Aller et retour - - - - 40 cts.

Les Places de Départ sont de l'Hôtel Rapin, No. 54, Rue St. Joseph, Montréal, et de l'Hôtel Laflamme, à Lachine Les paquets et les boîtes pourront être livrés dans aucune partie de Lachine deux fois par jour, 1.30 p m et 7.00 p m.

Pour tout paquet au-dessous de 25 livres, 10 cts Pour toute boîte, 15 cts.

Les paquets devront être laissés au Bureau de l'Express de Ville de Chs. Larin, No. 72, Grande Rue St Jacques

CHS LARIN ET CIE.,
Propriétaires.
17 avril ds—183

GRILLES, REGISTRES, &c., &c.

GRILLES AMERICAINES et GARNITURES avec Barres plaquées, Glaces, patrons nouveaux et approuvés.

— AUSSI : —

Grilles à bon marché, Régistres et Ventilateurs de toutes grandeurs.

G. HAGAR & CIE.,
30 mars—169 x k 302, Rue St. Paul.

A. C. AMARY

FABRICANT DE

Plumes de fantaisie, Vautour et Autruche.

139 rue CRAIG, coin de la rue ST. URBAIN.

Seul établissement Parisien à Montréal.

Prix Modérés

janvier—103

T. MUSSEN

Informe ses pratiques et le public en général qu'il a transporté ses affaires, pour le temps des améliorations que l'on est à faire dans ses premises rue Notre-Dame, aux Nos. 514 et 516, Rue CRAIG, seconde porte ouest de la Côte St. Lambert et de la Grande Rue St. Laurent, où il a toujours un grand assortiment varié de TAPIS, MARCHANDISES SECHES, &c., &c.

Le Département des Marchandises est au second.

1er avril—171 dm k

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

On vient de recevoir un grand assortiment de CHAPEAUX du PRINTEMPS dans les derniers goûts,
CHAPEAUX NOIRS OXFORD,
do GRIS do
CASQUETTES en Tweeds, couleurs assorties.

— AUSSI : —

Un fort lot de Chapeaux et Casquettes légèrement endommagés par l'eau, à moitié prix, chez

J. L. MARCOU,
120, Rue Notre-Dame,
Vis-à vis le Palais de Justice.
23 mars—164

1865. 1865.

AVIS

IMMIGRATION DE CETTE ANNEE.

Les Immigrants de la classe de ceux dont on a besoin en Canada, Domestiques, Serviteurs, Artisans, Garçons de Ferme, &c., commencent actuellement à arriver, et prochainement on peut s'attendre à en voir arriver un nombre toujours augmentant Il serait par conséquent beaucoup à désirer que les particuliers en Canada qui voudraient se procurer des services d'immigrants d'aucune des classes des immigrants ci-dessus mentionnés, fissent part de leurs désirs (en indiquant la sorte d'ouvriers ou engagés demandés, les gages que l'on se propose de donner et le meilleur moyen d'arriver à destination) et s'adressassent à aucun des Agents du gouvernement pour l'émigration, ci-après nommés—

Hamilton - - R. H. Rae
Toronto - - - J. A. Donaldson
Kingston - - J. McPherson
Ottawa - - - W. J. Wills
Montréal - - J. H. Daley
Québec - - - A. C. Bucanan
AGENT EN CHEF

Un dossier de ces applications sera tenu et aucune peine ne sera épargnée par les différents officiers du département pour subvenir à tous les besoins.

Les Propriétaires ou Agents ayant des fermes ou terres améliorées à vendre ou à louer sont invités à transmettre des descriptions imprimées d'icelles pour la libre inspection des immigrants et destribution.

A. C. BUCHANAN,
Agent en Chef.

Bureau du Gouvernement pour }
l'Emigration, } 175—m
Québec, 1er avril 1865. }

RUBAN ELASTIQUE.

Le soussigné Informe les Commerçants de Bottes et Souliers, qu'outre leur fonds ordinaire des articles en CAOUT-CHOUC, la compagnie a engagé un ouvrier compétent d'Angleterre pour veiller à la manufacture d'un

RUBAN ELASTIQUE

d'une qualité supérieure, et comme la compagnie fait elle-même son fil élastique avec les meilleurs matériaux, elle est prête à garantir la supériorité sur celui qui est importé. Les personnes qui ont besoin d'un bon article nouveau peuvent venir examiner celui-ci avant d'acheter ailleurs. On est confiant qu'elles y trouveront leur avantage.

Compagnie Canadienne de Caout Chouc.

FRS. SCHOLES,
Gérant.
Montréal, 27 mars 1865—166

IMPORTANT AU PUBLIC.

Anticipant qu'une incursion sera faite dans quelques jours, non par les incursionnistes d St Alban, mais par leurs amis et le public en général qui, à cette saison de l'année, sont anxieux de s'acheter des Ameublements de Salon, de Salle à Dîner, de Chambre et autres, le soussigné les informe qu'il a fait de grandes additions à son Fonds et ayant mis ces Meubles à 10 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires; [illegible] d'avoir recours aux encans pour vendre leur [illegible] son Fonds En tenant toujours au motto: "Ventes rapides et petits profits," son Fonds s'est écoulé dans les saisons mortes de l'année.

Veuillez venir et examiner l'ouvrage et les prix avant d'acheter ailleurs. Les Marchandises sont garanties telles que représentées chez

OWEN McGARVEY,
Entrepôt d'Ameublements en Gros et en Détail,
7, 9 et 11, Rue St. Joseph, seconde porte de la Rue McGill.
12 avril. tm -180

BARREAU DU BAS-CANADA.

Section du District de Montreal.

AVIS

L'Assemblée Semi-Annuelle du Barreau du Bas-Canada, Section du District de Montréal aura lieu au Palais de Justice de cette ville à la Chambre du Conseil de la dite Section, LUNDI le PREMIER jour du mois de MAI prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour procéder aux Elections Générales des Officiers a être nommés pour l'année courante.

Par ordre,
L. W. SICOTTE,
Secrétaire.
17 avril—183 tzi

Les Vapeurs de la Malle pour la Navigation de l'Ottawa

Commenceront leurs voyages réguliers LUNDI prochain, le 17 courant Le vapeur *PRINCE OF WALES* laissera Lachine tous les matins (dimanches exceptés) à l'arrivée du convoi de 7 hs. A. M de Montréal On peut avoir des billets au Bureau, vis-à-vis l'Hôtel Ottawa Grande Rue St. Jacques, ou à la Gare Bonaventure

17 avril—183 x k

A ceux qui veulent prendre Commerce a la Campagne.

A VENDRE ou a LOUER, un EMPLACEMENT situé au village de St. Polycarpe, comté de Soulanges, contenant un demi-arpent de front sur deux arpents de profondeur, avec une maison et magasin, hangar, écurie et remise y érigés.

Pour les conditions s'adresser a M. Geo. J. Beaudet, au Coteau du Lac, ou au soussigné No. 33½, Rue St. Laurent, Montréal,

ALFRED BEAUDET.
23 janvier - 113 tm k

EMPIRE BRITANNIQUE.

II.

Le cours pacifique des événements.

La pensée d'une lutte entre l'Angleterre et les fédéraux du Nord perd en ce moment toutes ses chances d'être bientôt réalisée. Sur les rives américaines, les relations internationales ne seront plus entravées par des passe-ports qu'avait imaginés la méfiance ou la malveillance à Washington. Sur ces mêmes lacs, les forces navales des puissances riveraines continueront d'être limitées conformément au traité de 1817 et dans les mêmes vues pacifiques.

La seule mesure ordonnée *ab irato* par le Congrès fédéral, dont le mandat vient d'expirer, et que peut retirer un nouveau Congrès, c'est le renoncement à la convention, chef-d'œuvre de lord Elgin, conclue pour faciliter un commerce tellement avantageux aux habitants des Etats-Unis, que les produits qu'ils apportent sur les marchés de la Nouvelle-Bretagne égalent vingt fois les produits que cette immense colonie demande à l'univers non britannique,

Au milieu des difficultés qui sont en voie de s'aplanir, le Parlement canadien s'est prononcé avec un mâle courage pour organiser un système de défense respectable, dont les sacrifices et les efforts s'ajouteront à ceux de la mère-patrie; il a voté des sommes importantes pour ses fortifications et pour l'armement de ses volontaires. Chose plus considérable, la résolution définitive qu'attendait le gouvernement britannique vient d'être prise par l'Assemblée législative du même Parlement canadien.

Le projet de fédération néo-britannique, celui qu'en octobre dernier les délégués des colonies du Nord avaient concerté sur les bords du Saint Laurent, se trouve aujourd'hui voté par une majorité considérable et qui démontre la popularité d'une telle mesure.

La grande transformation dont le gouvernement anglais voulait laisser l'initiative aux citoyens d'outre-mer, cette organisation va parcourir ses dernières phases par les discussions et la sanction du gouvernement britannique; elle deviendra loi de l'empire.

Arrêtons-nous à ce spectacle pacifique et fortuné. Il n'y a que quatre-vingt-six ans, une autre Nouvelle-Angleterre, ne pouvant pas même obtenir de sa métropole, aveugle et jalouse, une ombre d'autonomie, et désespérant de rester sujette avec honneur, brisait pour jamais le joug de sa marâtre européenne. En ce moment, les rôles sont intervertis. C'est du côté de la Nouvelle-Angleterre qu'a passe la prétention de dicter avec du sang la sujétion à la minorité des Etats, quand ceux-ci réclament à leur tour l'autonomie et leur place au soleil des pays libres.

La constitution que va recevoir la Nouvelle-Bretagne est un précédent qui, dans un prochain avenir, trouvera son application pour réunir en faisceau défensif les colonies de l'archipel océanique avec la grande Australie.

Plus tard, et lorsque de longs progrès en auront montré le besoin, une autre féderation sera formée dans les possessions africaines, ayant leur foyer principal auprès du cap de Bonne-Espérance.

Aujourd'hui même, les trois présidences de Calcutta, de Bombay, de Madras, avec les sous-gouvernements de Lahore, d'Agra, avec le Pégu et Singapore, forment une autre unité, dont nous avons expliqué la nouvelle organisation politique et législative.

En définitive, il aura fallu trois cents ans pour arriver au développement complet d'un empire dont les provinces, groupées en faisceaux fédératifs, dans les cinq parties du monde, présenteront un ensemble de puissance et de civilisation, de libertés et de prospérités dont l'histoire des grands peuples conquérants n'a jamais présenté l'exemple.

Reprenons à loisir l'exposé des progrès de la force britannique, dont les organisations qui viennent d'être indiquées seront le dernier couronnement.

Progrès du peuple d'Angleterre depuis le commencement de l'ère chrétienne.

Vers l'époque prise ici pour origine. Rome accomplissait la facile conquête de l'Angleterre; elle asservissait un peuple très peu nombreux et dans un état voisin de l'enfance, disseminé sur ses pâturages, et dans les forêts d'une immense étendue qui couvraient la majeure partie de son territoire. On ne saurait admettre qu'alors l'Angleterre, même en y joignant le pays de Galles, possédât plus d'un million d'aborigènes.

Les Romains leur ont enseigné les premiers rudiments de l'agriculture, enseignement qui permettait un progrès moins lent de la population Mais avant que quatre siècles fussent écoulés, les dominateurs, affaiblis par la tyrannie d'un gouvernement dégénéré depuis l'ère des Antonins, et menacés de tous côtés par les Barbares, abandonnaient l'Angleterre pour n'avoir pas à la défendre dans un avenir rapproché.

Tour à tour, les Pictes, habitants de l'Ecosse, les Danois, venus du nord, et les Saxons, descendus des bords du Rhin, ont ravagé et depleuplé cette malheureuse contrée. En force sur la côte la plus voisine du continent européen, ils ont détruit ou poussé vers le littoral de l'Occident, les aborigènes de race celtique et remplacé par de nouveaux barbares un population qui commençait à s'accroître par les bienfaits de la civilisation romaine.

Retardé par de tels moyens, le premier doublement des habitants de l'Angleterre a mis près de onze siècles à s'accomplir.

On arrivait ainsi jusqu'au moment où les Normands, supérieurs aux Anglo-Saxons par l'instruction et par les arts, allaient donner à cette race intermédiaire une impulsion toute nouvelle. Non pas qu'ils employassent, pour atteindre ce but, des moyens doux et pacifiques; ils apportaient avec eux la féodalité, qui s'appuyait sur un servage précédemment établi.

Néanmoins, par une combinaison fortunée, les prélats et les barons eux-mêmes éprouvèrent le besoin de se défendre contre le despotisme de leurs monarques venus comme eux de la Normandie et de l'Anjou. Ils appelèrent les vaincus à leurs secours. Alors se forma, pour durer jusqu'à ce jour, la triple alliance de la noblesse, du clergé et du simple peuple. Ils réduisirent le moins vaillant et le plus fourbe de leurs princes à signer, malgré lui, *la Grande Charte*, monument sans exemple au douzième siècle, et qui forme encore aujourd'hui la base des libertés de la nation la plus libre de la terre.

Pendant cinq siècles subséquents, les trois grandes classes de la société sont obligées de se faire des concessions mutuelles, et d'assurer aux citoyens des franchises, aux clercs des immunités qu'on appelait leurs privilèges, aux seigneurs la garantie de leurs manoirs et celle de leurs domaines qui couvraient toute l'Angleterre.

La population rurale, en Europe, disciplinée par les capitaines franco-normands, apprit à vaincre celle des autres contrées; ce furent les forestiers et les arbalétriers des communes d'Angleterre qui gagnèrent les batailles d'Azincourt, de Poitiers et de Crécy, beaucoup plus que les chevaliers, leurs généraux et leurs capitaines.

Heureusement pour le peuple anglais, les Français, formés par la leçon du malheur, vainqueurs à leur tour, repoussèrent les envahisseurs et les obligèrent à rentrer dans leur île. C'est alors que ne pouvant plus espérer d'envahir le continent, ils tournèrent vers la navigation leur industrie et leur ambition. Façonnés par les navigateurs du nord de l'Europe au rude métier de la mer, ils devinrent les meilleurs marins de l'Occident, et quand à leur tour, ils eurent à résister à toute la force navale du puissant empire de Charles V et de Philippe II, leurs petits navires et leurs marins incomparables, parvinrent en secondant les tempêtes, à triompher de la Grande Armada.

On arrivait au règne d'Elizabeth, le seizième siècle allait finir, et depuis le onzième, la population avait une douzième fois doublé. Le premier doublement avait demandé plus de mille ans; le second ne demanda que cinq cents ans.

Ce peuple, qui ne comptait à la fin du seizième siècle que quatre millions d'habitants, commençait à donner à l'Europe sa part de génies du premier ordre. Shakespeare prenait sa place à côté d'Eschyle, de Sophocle et de Ménandre; il surpassait, au théâtre, tous ses contemporains d'Italie, d'Espagne et de France. Bacon ouvrait des voies nouvelles à la philosophie pratique, ainsi qu'à l'étude des sciences; depuis Aristote, l'Occident n'avait pas eu, pour étudier la nature et les sciences sociales, de génie aussi vaste, aussi logique, aussi préparateur.

L'accroissement de la population continue au dix-septième siècle, malgré les fureurs prolongés des discordes intestines et des guerres civiles. L'Angleterre fait deux pas de plus dans les les conquêtes de l'esprit humain. Milton se place à côté du Dante et du Tasse pour rivaliser avec Homère et Virgile. Newton paraît, pour ne rivaliser avec personne; par le génie du calcul, il découvre les lois qui régissent les corps célestes et la terre, dans leur ensemble et jusque dans leurs moindres molécules. C'est la conquête des cieux par la simple force de l'esprit humain.

Nous arrivons à l'aurore du dix-huitième siècle, époque où la certitude des observations modernes va nous faire sortir des évaluations approximatives pour entrer dans les voies de la vérité mathématique.

De nos jours, un savant financier anglais, voulant déterminer pour son pays les proportions de l'existence humaine qui doivent servir de règle aux compagnies d'assurance sur la vie, ainsi qu'aux combinaisons financières de la trésorerie dont il était le calculateur officiel, M. Finlaison, a repris et comparé les régistres qui permettaient de dénombrer les naissances, les décès et les mariages du peuple anglais, depuis l'année 1700 jusqu'à 1800. Cette dernière époque est celle du premier dénombrement officiel et complet.

Il a constaté que la population de l'Angleterre s'élevait, pendant le dix-huitième siècle :

En 1700, à 5,124,516 personnes.
En 1750, à 6,039,684 "
En 1800, à 9,187,176 "

Partons de ces chiffres certains, et cherchons à donner l'explication des progrès qu'ils indiquent pour la première et la seconde moitié du dix-huitième siècle.

(A CONTINUER.)

PARLEMENT ANGLAIS.

CHAMBRE DES COMMUNES. — Séance du 6 avril.

Defense du Canada.

Attente des délégues.

LORD ELCHO demande que les documents relatifs aux défenses du Canada, et aux dépenses que devra faire la Grande-Bretagne, soient distribués aux membres de la Chambre; l'orateur démontre que le Canada n'a pas encore accepté les conditions auxquelles les frais nécessaires pour sa défense devront être supportés. Il est clair que le Canada ne déboursera son argent pour la défense du territoire qu'avec une garantie donnée par la Grande-Bretagne; il en résultera que les dépenses pour la mère-patrie seront bien plus grandes que le gouvernement de Sa Majesté ne l'avait d'abord fait supposer.

L'orateur crit que les différents projet proposés pour les armements du Canada; il vaudrait infiniment mieux ne pas armer du tout: lord Echo pense que jamais l'Angleterre sera capable de défendre le Canada contre l'Amérique et qu'il vaudra mieux tenir la puissance des Américains en échec sur d'autre points qu'au Canada.

SIR J. HAY seconde la motion et cherche à démontrer qu'il faut fortifier Halifax, et faire de la Nouvelle-Ecosse le véritable base d'opérations.

M. BUXTON propose l'amendement suivant: Il serait bon que le gouvernement de Sa Majesté soumit aux délibérations du gouvernement canadien la question de savoir si, par cela même que les Canadiens désirent le concours de la Grande-Bretagne pour défendre leur pays, ils augmentent considérablement le risque d'amener la guerre sur leur territoire.

Après quelques observations du colonel Sykes et de M. Adderley.

M. CARDWELL répond que cette discussion est importune; une députation envoyée par le Canada est en route pour l'Angleterre; cette députation est animée des sentiments les plus sympathiques à la mère-patrie; une semblable discussion pourrait avoir des effets fâcheux sur les arrangements qui doivent intervenir entre le gouvernement de Sa Majesté et le Canada.

M. KINGLAKE critique vivement le gouvernement d'avoir soumis aux délibérations de la Chambre la défense du Canada, sans s'être mis préalablement d'accord avec le gouvernement canadien. L'orateur conclut en insistant sur le retrait immédiat des troupes.

SIR J. PACKINGTON va plus loin et met et doute l'authenticité du rapport du colonel Jervois; il demande si c'est bien le rapport de l'honorable colonel qui a été lu à la Chambre, ou si ce ne serait pas plutôt une lettre particulière écrite par cet officier, mais n'ayant nullement le caractere d'un rappert officiel.

L'orateur prétend que la Chambre a voté par surprise, mais que neanmoins il faut s'occuper activement des défenses du Canada.

LORD C. FORTESCUE répond que toutes ces accutions sont sans aucun fondement; jamais le gouvernement n'a songé à tromper la Chambre.

Le GÉNÉRAL PEEL dit que lorsqu'une nation comme l'Angleterre possède une armée et une marine aussi fortes et aussi redoutables, elle ne doit pas hésiter à protéger efficacement une colonie.

Le MARQUIS DE HARTINGTON déclare que le governement avait reçu, il est vrai, des rapports antérieurs à celui du colonel Jervois; mais que loin de montrer la défense du Canada comme impraticable, ils ne faisaient que confirmer le rapport du colonel.

Plusieurs budgets partiels de l'armée et de la marine sont adoptés par la Chambre.

La seconde lecture du bill, tendant à permettre à certains public-houses d'ouvrir entre une heure et quatre heures du matin, est demandée par M. Cox.

Seconde lecture accordée.

La séance est levée à une heure et demie du matin.

◆

La Diplomatie de la Confederation.

Désirant tout le bien possible pour les Confédérés, comme nous l'avons fait d'abord, et leur donnant toutes les louanges que méritent leur bravoure et leur constance dans la lutte, et leur patriotisme exemplaire, nous avons vu avec le regret le plus sincère que dans la diplomatie ils sont tout-à-fait sur le même pied que les Fédéraux, et sont pareillement de cœur les ennemis de ce pays honnête, honorable et neutre. Nos sympathies étaient pour le Sud, et cette grande nation a donné aux Confédérés ce support que l'opinion publique pourrait donner sans rompre le traité avec les Féderaux. Cependant, l'Europe a appris avec étonnement et mépris, par la correspondance de M. Seward, que les confédérés et les fédéraux ont l'intention basse et vile de terminer leur querelle pour attaquer la Grande-Bretagne; car cette conspiration ne peut avoir en vue aucune autre puissance. Nous savons de source certaines que cette idée prévaut généralement dans le Sud et dans le Nord, mais nous croyons que les gouvernements de Lincoln et de Davis sont au-dessus d'une telle ligne de conduite. Les Commissaires confédérés se sont prononcés spécialement en faveur des combinaisons contre l'Angleterre, et M. Lincoln qui était présent ne paraît pas avoir repoussé avec indignation une telle idée comme une attaque contre une nation en paix avec les Etats qu'il gouverne.

Il parait que le Président du Nord n'a pas voulu entrer dans la conspiration, seulement parce que l'armistice nécessaire donnerait un avantage au Sud les Etats-Unis. Il est clair qu'on avait en vue l'attaque sur le Canada. Le Sud voyait assez clairement qu'en supprimant pour un temps la grande question de la sécession, le Nord peu à peu oublierait la rupture de l'Union dans la joie commune de pouvoir causer du dommage à la Grande Bretagne en prenant le Canada par un coup de main.

Nous ne pouvons dire quelle mesure a adopté le gouvernement de ce pays, après la connaissance de l'intention qu'ont les confédérés et des fédéraux de nous attaquer, mais on devrait exiger une explication, et si elle n'était pas suffisante, alors la conduite qu'aura à tenir l'Angleterre est évidente. Le Canada peut être défendu, si sa noble population est déterminée à résister à l'invasion. L'Angleterre l'aidera avec ses flottes, et en partie avec son armée. Il est bon de connaître que nous n'avons aucun ami parmi les confédérés.—*Army et Naveth Gazette.*

La Minerve.

SAMEDI MATIN, 22 AVRIL, 1865.

Universite a Montreal.

On sait qu'un des motifs de la visite de Monseigneur à Rome avait trait à l'établissement d'une Université à Montréal. Il est de fait que Montréal est le grand centre de la jeunesse, que pour une raison ou pour une antre, il n'est guère facile de décider les étudiants à s'en éloigner; qu'ils ne peuvent ici prendre régulièrement leurs degrés qu'en passant par une Université anglaise et protestante. Monseigneur se rendit donc à Rome dans le but de remédier à ce grave inconvénient, et il demanda au Saint Père la permission d'établir à Montréal, ou une Université ou une Succursale. Nous apprenons que jugement final de Sa Sainteté vient d'intervenir et que la Cour de Rome n'a pas jugé à propos de permettre la fondation d'une Université à Montréal. Nous croyons savoir, néanmoins, que le Saint-Père, dans sa décision, engage fortement les Messieurs de l'Université Laval à établir quelques chaires, une annexe enfin, dans notre ville. Il y a réellement besoin sous ce rapport.

L'inondation dans le District de Trois-Rivieres.

Nous avons raconté jour par jour depuis près d'un mois les nombreux accidents et les désastres épouvantables arrivés dans le district de Trois-Rivières, des deux côtés du fleuve, et à Sorel. Un voyage que nous venons de faire dans cette première localité nous a convaincu que les rapports que nous avions pu nous procurer jusqu'à présent étaient bien au-dessous de la réalité.

Heureusement que nous n'avons point de nombreuses pertes de vies à enrégistrer pour Trois-Rivières et ses environs. Mais les maisons et autres bâtisses écroulées, et les animaux noyés se comptent par centaines. Là aussi il y a de nombreuses victimes à soulager, de malheureux habitants entièrement privés de tout, et obligés, pour vivre et pour ensemencer leurs terres, de s'en remettre au secours de leurs compatriotes.

Dans Nicolet, St. Grégoire, Bécancour et Gentilly, l'eau a envahi les terres jusque sur une baissée de trente à quarante arpents. Et partout la violence du vent et des vagues était telle que bien peu de bâtisses, atteintes par l'eau, à peine un dixième, ont pu y résister. A l'entrée de la rivière Nicolet, la glace est venue augmenter encore au danger de ceux qui se trouvaient exposés déjà à la violence des vagues. Il s'en était amoncelé de grandes quantités sur l'île Moras; le vent la poussa à travers le bois avec une violence que rien ne pouvait maîtriser; elle traversa la rivière et pénétra sur le rivage opposé, sur la terre de M. Anselme Proulx qui n'eut que le temps de sortir précipitamment de sa maison dont un côté fut immédiatement enfoncé. Cette bâtisse, en maçonnerie solide, est restée debout, mais tous les meubles qu'elle renfermait sont brisés. Deux granges situées près de là ont été emportées avec tout ce qu'elles renfermaient. Des pièces de bois et des morceaux de glace furent poussés en reversant tout ce qui se trouvait sur leur passage jusque près de la maison de l'hon. M. Proulx; quelques bâtisses situées tout près de sa maison furent même renversées ou considérablement détériorées. Chez M. Joseph Proulx une grange, un hangard et une étable se sont écroulés et quatre bêtes à cornes sont péries.

Sur une île située de l'autre côté de l'île Moras, et appartenant à M. Lacoursière, toutes les bâtisses ont été renversées, et tout le bétail a péri.

Les ravages n'ont pas été moins considérables tout le long du fleuve en remontant, dans Nicolet et la Baie du Febvre jusqu'à St. Thomas de Pierreville. A une demi-lieue du village de Nicolet, la ferme appartenant à M. Gleason, de Québec, et habitée par M. Finlay, a éprouvé beaucoup de dommages; une dizaine de bâtisses, maison, granges, hangards, remises, étables, ont été presque complètement démolis, et menacent ruine; ils exigeront de grands frais pour être mis dans le même état qu'auparavant. M. François Roy, fils, voisin de M. Finlay, a eu toutes ses bâtisses détruites, ainsi que M. Joseph Goudreault, demeurant quelques arpents plus haut, et qui n'a pu sauver qu'à grande peine les membres de sa famille. Dans la Baie du Febvre, presque toutes les bâtisses situées en bas du chemin qui longe le fleuve, ont plus ou moins souffert. Un grand nombre ont été emportées avec des animaux, grains, fourrages, etc.

Mais en descendant le fleuve, au sud, les pertes sont encore plus grandes. Le capt. Duval, propriétaire du port St. François sur lequel plusieurs bâtisses, maisons et autres, étaient érigées, a subi une perte de plus de $5,000. D'une maison située près du quai il ne reste plus que la cheminée. La résidence de M. Duval, une magnifique maison à deux étages, a été exposée à toute la violence des vagues, et du bois et de la glace qu'elles transportaient, et l'on s'étonne qu'elle ne soit pas écroulée. Madame Duval se trouvait dans sa maison, lors de la tempête, et peu s'en est fallu que nous eussions à déplorer de nouvelles pertes de vies L'eau s'étendait de tous côtés autour de la maison sur une étendue de plus vingt arpents, et sur une profondeur de dix à douze pieds. Et la violence du vent était telle qu'il n'y avait aucune possibilité de recevoir du secours du dehors. La glace et les billots brisèrent les ouvertures, au premier étage, pénétrèrent dans les appartements, brisant tous les meubles, emportant les cloisons et les murs intérieurs. Madame Duval se trouvait alors au second étage avec un enfant, appelant en vain du secours de ceux qui étaient témoins de sa détresse.

A la fin, un homme osa se rendre à son appel au risque de sa propre vie; il se jeta dans une embarcation et tâcha de se diriger vers la maison, mais ses peines furent inutiles; le canot se remplit d'eau, et celui qui le montait fut lui-même obligé de se réfugier sur un arbre, où on alla le prendre après la tempête.

Fort heureusement la maison put résister à la force du vent et des lames, et on n'eut à déplorer que la perte de la propriété. Des hangards remplis de voitures et d'instruments aratoires, furent emportés, ainsi que des granges et autres bâtisses. Le quai a subi aussi des dommages considérables, Le capt. Duval a perdu en outre onze cents cordes de bois qui se trouvaient placées dans un lieu que jamais auparavant l'eau n'avait atteint.

Des deux côtés de la rivière Ste. Marguerite, la crue des eaux a fait des ravages terribles. En remontant le fleuve, sur l'espace d'une demi-lieue, couverte, il y a quelques semaines à peine, de riches habitations, on voit à peine aujourd'hui trois ou quatre maisons; plusieurs cultivateurs ont tout perdu, il leur reste leur terre complètement nue. Le résultat a été à peu près le même en bas de la rivière Marguerite, en descendant le fleuve jusqu'à Bécancour et Gentilly.

Du côté nord, l'inondation a commencé à se faire sentir à Trois-Rivières; près d'un tiers des habitants de cette ville ont été obligés de déménager; l'eau envahit le quartier St. Philippe jusqu'à la rue St. Antoine, et en s'éloignant du fleuve, jusqu'au pied du côteau, qui se trouve à près d'un mille du rivage. Dans les rues St. Philippe, St. George, de la Commune et St. Antoine, il y avait quatre à six pieds d'eau. Toutes ces maisons durent être abandonnées, et une grande quantité de meubles ont été endommagés dans le déménagement qui a dû se faire avec la plus grande rapidité. La maison de M. Seymour a été détruite avec tout ce qu'elle contenait. Une dizaine de maisons et autant d'autres bâtisses ont été renversées, principalement sur la rue St. Philippe et près du Marché à Foin. Les maisons situées au bord de l'eau ont beaucoup moins souffert.

Dans toute la Banlieue, à Yamachiche, à Maskinongé, jusqu'à Berthier, les accidents ont été les mêmes partout: bâtisses renversées, animaux péris, meubles, voitures, grains, fourrages perdus. Des clôtures, il n'y en a plus nulle part. Si on remarque que cette dernière perte seule s'élève de trois à cinq piastres de l'arpent, on pourra se faire une idée des charges que l'agriculture de ces localités va être obligée de supporter cette année.

Cette calamité va peser bien lourdement sur la classe agricole du district de Trois-Rivières. Tout le monde s'est ému des désastres des îles de Sorel, et certes jamais il n'y eut meilleure cause d'en appeler à la compassion et à la charité du public. De suite des souscriptions ont été ouvertes, des comités organisés pour porter secours aux centaines de malheureux que l'inondation a jetés ainsi sur le pavé. Le gouvernement a promis aussi qu'il ne laisserait pas tout à la générosité des citoyens et qu'il assumerait sa part des charges imposées au pays par cette calamité.

Nous ne croyons pas que ces secours, venant des citoyens et du gouvernement, doivent être distribués seulement dans une localité. Au point de vue des intérêts généraux du commerce et de l'agriculture, il serait plus judicieux d'en faire une part proportionnée au montant perdu, et qui se trouve ainsi tout à coup retranché du capital productif du pays. A Nicolet seulement, des estimations aussi exactes que possible portent le chiffre des pertes subies, à plus de $12,000; nous croyons qu'elles sont bien près de ce montant dans chacune des paroisses de Bécancour, St. Grégoire, Yamachiche et Maskinongé. On peut estimer à $130,000 les pertes subies à Sorel et ses environs, et $100,000 entre Sorel, Trois-Rivières et lieux circonvoisins. Un seul habitant des îles a perdu 14 bâtiments; un marchand de Berthier a perdu 36,000 minots d'avoine. Il ne faut pas croire que ces localités vont être les seules à éprouver les funestes effets de l'inondation: la gêne dans laquelle vont se trouver un grand nombre de familles va influer nécessairement sur le commerce qui se fait dans ces paroisses et qui se rattache à Montréal. De plus si les cultivateurs ne peuvent faire leurs semences en temps opportun, faute de grains de semences ou d'instruments de labours, la récolte sera considérablement diminuée et la consommation sera plus chère. Cette question mérite d'être prise en considération par ceux qui devront faire la part de chacun dans les secours à distribuer. L'intérêt public devra les guider en cette circonstance.

Nouveaux details sur la tempete du 12.

Nous avons appris que les dégats causés à Rigaud, comté de Vaudreuil, sont immenses. Pas moins de 60 granges ont été renversées dans la paroisse; les unes sont tombées en pièce, les autres sont à moitié brisées. Il est difficile de préciser les dommages; mais on peut les évaluer à plusieurs milles piastres; 100 pied de la grange de M. Fournier, Notaire, ont été enlevées; la couverture de la grange de M Sequin a du céder également aux efforts de la tempête et le tourbillon a emporté plus de 100 minots de grain.

Souscriptions en faveur des Inondes.

Nous sommes heureux d'apprendre que les collecteurs nommés à la dernière assemblée du comité pour recueillir des souscriptions en faveur des inondés, dans les différents quartiers de la ville, sont bien reçus partout et que chacun s'empresse de souscrire pour un but aussi louable. Nous commençons à publier aujourd'hui la liste des souscripteurs.

De tous côtés on veut contribuer au fonds de souscription en faveur des inondés. Hier soir, à une assemblée des hôteliers licenciés de Montréal, les quelques membres présents ont souscrit une somme assez ronde, et l'on se propose de faire signer la liste par toutes les personnes qui font partie de cette association. On nous assure que le montant souscrit sera fort élevé.

Nous apprenons avec plaisir que les citoyens de St. Denis, ont voté spontanément $150 et que les souscriptions se continuent avec activité.

Le Maire de St. Hyacinthe a convoqué une assemblée dans cette ville pour demain, à l'issue des vêpres.

Concerts au profit des Inondes.

Nous ne sommes pas surpris de voir les artistes de Montréal, tant anglais que canadiens, mettre avec empressement leur talent à contribution pour venir au secours de nos malheureux compatriotes.

Comme nous l'avons annoncé, un grand concert aura lieu lundi, au Palais de Cristal, sous le patronage de Lord Russell. Qu'il suffice de dire que la musique des Carabiniers Royaux y sera.

Samedi prochain, le 29, les artistes Canadiens déploieront une nouvelle fois leur habilité au secours de l'infortune. MM. Smith et Lavallée ont généreusement offert leurs services pour cette occasion et ont pris l'initiative de ce concert.

Souscriptions en faveur des inondes des Iles de Sorel, Berthier et endroits environnants.

PREMIÈRE LISTE.

Le Séminaire de Montréal	$400
Victor Hudon	150
C. S. Rodier, jnr.	150
Peter Redpath	100
L'Hon. M. de Beaujeu	100
L'Hon. M. Quesnel	100
C. S. Cherrier, C. R.	100
A. Roy et Cie	100
Alfred Brown	100
John Pratt et Cie	100
A. Dubord	100
Joseph Beaudry	100
Wm. Dow & Co	100
L'Hon. Thos. Ryan	50
Le juge Coursol	50
Villeneuve et Lacaille	50
J. Perrault	50
Wm. McNaughton	50
E. Hudon, fils et Cie	50
Grenier et Martin	50
Dr. P. Beaubien	50
F. G. Johnson, C. R.	50
S. Giraldi	50
J. McLennan	50
Alex. Buntin & Co	50
Alex. McGibbon	30
W. J. Christie	30
L. Beaudry	25
C. A. LeBlanc	25
Ls. Marchand	25
J. B. Lamère	25
P. R. Lafrenaye	25
F. X. Langelier	20
Jos. Doutre	20
Lord Alexander Russell	20
L'Hon. M. Chauveau	20
Wm. O'Brien	20
Mde. de Montenach	20
L. W. Marchand	20
F. P. Pominville	20

(A CONTINUER.)

Le Sud et l'assassinat.

L'avis suivant a paru le 1er décembre d ans le *Despatch* de Selma.

"*Un million de dollars demandé pour avoir la paix au 1er mars.*

"Si les citoyens de la confédération du Sud me fournissent comptant ou avec de bonnes sûretés la somme d'un million de dollars, je ferai en sorte qu'Abraham Lincoln, W. H. Seward et Andrewn Johnson meurent au 1er mars prochain. Ceci nous donnera la paix et apprendra au monde que des tyrans cruels ne peuvent vivre sur une "terre de liberté." Si ceci n'est pas accompli, on ne demandera d'avance que la somme de cinquante mille piastre que l'on suppose nécessaire pour atteindre et tuer ces trois scélerats. Je donnerai moi-même mille piastres pour ce dessein patriotique. Quiconque désire y contribuer, s'adressera à la boîte X; Cahaba, Alabama."

Les ennemis du Sud ont voulu se prévaloir de cette lettre, pour accuser toute la nation du crime qui vient de se commettre. Jusqu'à preuve de culpabilité, nous protestons contre de telles imputations. Le Sud n'aurait pas passé par les souffrances inouies de quatre années de luttes, s'il eut voulu trancher la question, emporter la position par des moyens indignes. Au contraire, nous constatons qu'il s'est rarement départi des principes de l'humanité et de la modération, alors même que son ennemi se portait aux plus infâmes excès de cruauté et de déprédations. Rien ne se révèle encore pour affaiblir en nous les sympathies que nous avons offertes, dès le premier jour, à cette héroïque nation.

"Qu'est-ce que Booth dit un journal américain; il n'est même pas né dans l'un des Etats qui sont séparés; c'est le fils d'un Anglais qui a vu par hasard le jour dans le Maryland. Quelle liaison Booth a-t-il jamais eue avec les chefs principaux et subalternes du Sud? C'était un acteur médiocre, connu pour ses exagérations de langage et ses habitudes d'ivrognerie. Tous les détails sur sa vie nous révèlent qu'il était joueur, client assidu des maisons de débauche, et sans cesse en proie à une exaltation fébrile qu'entretenait son intempérance. Sans parler des relations matérielles, qui n'ont jamais existé entre le criminel et les chefs confédérés, quelle solidarité morale pouvait exister entre lui et eux? Quelle sympathie d'idées a pu se trouver entre Booth et un homme comme le général Lee, par exemple?

"Ajoutons que Booth était un de ces hommes dévorés du désir de se faire un nom et de se distinguer parmi ses comtemporains. On l'a souvent entendu dire: "Erostrate, qui a brûlé le temple d'Ephèse, est passé à la postérité; on ignore le nom de celui qui l'a reconstruit."

On sait avec quelle douleur le général Lee a reçu cette triste nouvelle. Hier encore, 20,000 prisonniers confédérés ont énergiquement désavoué l'assassinat. On sait que la mort du Président, dans les circonstances actuelles, était une véritable calamité pour le Sud. Il serait irrationel de ne pas ajouter foi à la sincérité du chagrin manifesté par un héros dont le nom est encore pur; il serait impolitique de regarder cet assassinat comme une conséquence des besoins de la situation du Sud.

Au reste, qu'on se rappelle cet autre fameux complot du Col. Dahlgren pour assasiner, d'une semblable manière, Jefferson Davis. En a-t-on accusé le peuple du Nord? Et pourtant cette idée venait d'un des leurs, vivant au milieu d'eux et environné d'honneurs! Non, il ne peut y avoir de solidarité entre un gouvernement et l'acte désespéré d'un individu, dont aucune puissance humaine ne pouvait pénétrer la pensée.

D'ailleurs, est-on bien sûr que cette assassinat était destiné à venger les confédérés? On se rappelle les actes d'arbitraire commis par le gouvernement de M. Lincoln, dans les premières années. Les cruelles arrestations qu'il a ordonnées lui on fait autant d'ennemis; Booth n'a-t-il pas pu être un des effensés? Plusieurs journaux américains ont avancé que Booth était parent du capitaine Bell. On s'expliquerait alors facilement cette atrocité, calculée à venger une malheureuse victime de la guerre, conduite à la mort sous des circonstances équivoques.

Des journaux de New-York publient une lettre de Booth lui-même, remise cachetée, il y a quelques mois, à un citoyen, qui vient de l'ouvrir. Booth déclare son intention d'abattre ce qu'il appelle la tyrannie, demande pardon au ciel, s'il se trompe, déclare ne connaître personne au Sud et signe: *Un sudiste qui prend tout sur ses charges.*

Union Catholique.

Nous attirons spécialement l'attention des membres de l'Union Catholique, sur la séance de demain. On y procédera aux élections générales des différents officiers, pour l'année courante. Il est de l'intérêt de chacun, de veiller à ce que le choix des dignitaires soit toujours digne de la haute réputation de cette institution.

CERCLE LEGAL.

Séance du 21 avril.

M. MAG. LANCTOT, Ecr., avocat, de St. Hyacinthe, donne sur la loi criminelle une lecture qui est souvent interrompue par de chaleureux applaudissements.

M. CHARLES THIBAULT, étudiant en droit, lit un essai sur la question suivante: "La femme qui s'est portée adjudicataire, est-elle contraignable par corps pour le prix de sa folle enchère?"

Sur motion de M. ROBIDOUX, secondé par HOULE, des remerciements sont votés à M. Thibault pour son intéressante lecture.

Plusieurs orateurs prennent la parole sur la question qui est décidée dans l'affirmative.

CONSEIL-DE-VILLE.

Rapporté pour LA MINERVE.

Vendredi, 21 avril.

Requêtes.

De A. J. Cockburn, pour l'érection d'un engin à vapeur sur la rue St. Antoine.—Au comité du feu.

Des propriétaires de la grande rue St. Antoine, pour l'élargissement de cette rue.—Au comité des chemins.

Des citoyens de la rue Dorchester, pour placer des reverbères sur cette partie qui se trouve entre les rues Hanovre et Ste. Marguerite.—Au comité des chemins.

De MM. Nelson et Butters, demandant indemnité pour un certain espace de terrain qui leur a été enlevé par l'élargissement de la rue St. Pierre.—Au comité des chemins.

Ordre du Jour.

Pour la 1er, 2ème et 3ème lectures d'un réglement pour amender certaines dispositions du réglement concernant les charretiers.

La première section ayant trait aux voitures légères, a été adoptée sur division. Pour 16; contre 3.

Les autres sections ont été adoptées à l'ananimité.

Considération des Rapports.

Des comités de l'aqueduc et des finances pour nommer M. C. Therrien, hussier permanent dans le département de l'aqueduc.—Adopté.

Des mêmes, sur la requête de Charles Lapierre pour une augmentation de £25, dans son salaire.—Adopté sur division. Pour 13; Contre 6.

Du comité de Police, sur la Requête de J. B. Duverger pour une augmentation de £25 dans son salaire.—Adopté sur division. Pour 11; Contre 5.

Considération des Motions.

Du conseiller McGAUVRAN, qu'il soit adopté des mesures plus efficaces pour la collection de la taxe sur les chiens.—Adopté.

Du conseiller ALEXANDER pour la production des plans du nouveau marché à poisson dans le marché St. Anne.

Du conseiller CASSIDY, sur l'a propos de terminer l'élargissement de la rue des Allemands.—Adopté.

D même pour un état des poursuites intentées par et contre la corporation.—Adopté.

Du conseiller ISAACSON, pour rembourser à la société St. George, le montant qu'elle a payé pour venir en aide aux familles anglaises qui ont souffert par l'inondation.—Adopté.

Le conseiller DAVID, soumet les plans du canal de la rue William dont le coût sera de $27,502.

Et le Conseil s'ajourne à 11½ heures.

Nous donnerons dans un prochain numéro le réglement concernant les charretiers.

COUR DE POLICE.

(Rapporté pour La *Minerve*.)

21 avril.

L'Inspecteur du Revenu contre Mary McGoven, pour vente de boisson sans licence; cause déboutée avec dépens.

Le même contre Louis Jodoin; cause en délibéré jusqu'à demain.

William Williamson, larcin, un mois de prison aux travaux forcés.

COUR DU RECORDER.

(Rapporté pour *La Minerve.*)

21 avril.

14 prisonniers ont comparu devant cette cour, ce matin. Tous ont été condamnés pour ivrognerie.

NOUVELLES DU CANADA.

☞ VOIR NOTRE PREMIÈRE PAGE.

BANCS D'EGLISE A VENDRE.—Nous croyons être utile aux intéressés, en leur annonçant qu'ils trouveront à acheter 125 superbes bancs d'église, chez M. Jean-Baptiste Payette, de cette ville, résidant place St. Jean-Baptiste, près l'Evêché. Le prie-Dieu de ces bancs est en noyer noir et les conditions de vente sont extrêmement faciles.

—Nous apprenons que M. Théophile Têtu a obtenu, un certificat de première classe à l'Ecole Militaire de Québec.

—Hier après-midi, vers 4 heures, le tonnerre a pour la première fois cette année, promené quelques grondements au-dessus de Montréal.

—La vente chez l'hon. Ls. Renaud sera continuée ce matin, commençant à dix heures, dans la cour et les étables. Le contenu du salon et de six chambres à coucher, sera vendu immédiatement après.

—Cette après-midi à 2 heures, M. Shaw vendra, au grand magasin Molson, Grande Rue St. Jacques, tout l'ameublement de prix en bois de rose, fait avec les meilleurs matériaux et par le meilleur ouvrier, George Ebbinghonsen, de New-York. L'ameublement est dans le meilleur ordre, et comprend quatre setts splendides en bois de rose pour chambres à coucher; deux setts en noyer et en ébène; aussi un magnifique ameublement en érable et bois de rose, avec garniture de salon en bois de rose; plusieurs setts à plus bas prix, en noyer et acajou; magnifique tables en bois de rose, garde-robes, sideboards et étagères, etc. Malgré la haute valeur de quelques uns de ces articles, le public peut-être assuré que la vente sera positive et pour clore; le public aura l'occasion de se procurer à mi-prix des meubles qui, ordonnés ici, coûteraient extrêmement chers. On peut voir aujourd'hui les objets jusqu'à l'heure de la vente.

Ce matin M. Shaw vendra à la résidence de William Owler, coin des rues St. Gabriel et Ste. Thérèse, tout son ameublement, tapis, etc.

CORRESPONDANCE.

La souscription a Lachine.

Lachine, 21 avril 1865.

MM. les Redacteurs,

Pourriez-vous donner place dans vos colonnes, à la rectification suivante, relativement à la souscription recueillie ici, en faveur des victimes des dernières inondations.

L'assemblée des citoyens qui ont organisé cette souscription, a été sous le patronage de la société St. Vincent de Paul, du village de Lachine, dont le président occupait le fauteuil, et sous la direction du Révd. M. Piché, notre curé.

Il est juste aussi d'ajouter que les $155.00, qui ont été le résultat de la souscription, ont été données par les citoyens du village, et par eux seulement.

A tout seigneur, tout honneur.

F.

ARRIVES AUX HOTELS.

21 avril 1865.

ST. LAWRENCE HALL.

F P G Taylor, Toronto; S G Levey, Montréal; L C Holden, Belleville; James Hedley, Toronto; Révd. H Hall, Guelph; Frank O'Brien, Angleterre; Ormsby O'Beirne, do; capt. Labelle, Frelishburgh; capt. Gray, do; M. Eahims, do; M. Yule et fils, Chambly; M. J H Daley, sa dame et sa mère, Montréal; R W Heuckar, Sherbrooke; A Larue, Trois Rivières: M. et Mme. Poitras, Québec; E H Bootte, do; L M Daley, jur., Montréal; Jas H Wylie, Almonte, N-Y; E Loy, St. Jean, N-B; Hebert Williams, do; D Dody, Russellville, N-Y; E D Stimson, New-York; E S Reed, Europe; H J Chanoner, Québec; G Lafferty, Hameburgh; S S Grey, Kentucky.

HÔTEL RICHELIEU.

Peter Ralston, Berthier; A N Ralston, do; J H Ranson, Terrebonne; F Voligny, Contrecœur; M. Doucet, Berthier; Dr. Lafontaine, Chambly.

HÔTEL DU CANADA.

Dr. R Porter, Pensylvanie, E. U. A.; George E Emerson, do; Jas A McCoy, do; John Thompson, do; Chs Leblanc, Joliette; H J Hickok, Norwick; H R Powell, do; Chs T Arpin, St. Jean; M Scalon, Joliette; Dr. Poulin, Ste. Marie de Monnoir.

Commerce.

BUREAU DE *La Minerve*,
Montréal, 21 Avril.

Nous avons eu aujourd'hui une journée de pluie, et vers le soir un petit orage accompagné de tonnerre.

Les vapeurs nous arrivent chargés, et partent avec une immense quantité de fret et de provisions.

NOUVELLES MARITIMES.

Plusieurs goëlettes sont à prendre des chargements de grain dans notre port à destination des marchés américains.

—Liste des vaisseaux qui ont fait voile pour le Canada:

Arthur, Watson, Greenock, Mars 31.
Britannia, Ford, Londres, Mars 31.
Bacchus, Parry, Llanelly, Mars 31.
Caroline, Crawford, Ardrossan, Mars 29.
Carl Tottie, Larsen, Deal, Mars 30.
Cambodia, Williams, Londres, Mars 31.
Congress, Smith, Maryport, Mars 30.
Dovre, Helgessen, Deal, Mars 27.
Empire Queen, Durham, Liverpool, Mars 31.
Epaminondas, Trotman, Londres, Mars 31.
Golden Light, Kennet, Liverpool, Avril 1.
Glanmore, Browen, Llanelly, Mars 31.
Ha binger, Leith, Barcelone, Mars 28.
Haversham, Tuff, Shields, Avril 1.
John Parker, Leman, Liverpool, Avril 1
Jane Alice, Robinson, Bordeaux, Mars 30—Q & M.
Lord Byron, Clark, Greenock, Avril 1.
London, Ramsay, Alexandrie, Mars 12.
Liverpool, McKay, Grangemouth, Mars 30.
Lord Sidmouth, ———, Greenock, Avril 1.
Mary Richards, Robins, Anvers, Mars 30.
M R Ludwing, Harding, Liverpool, Mars 30.
Mary Leonard, Lochead, Grangemouth, Mars 30.
Marchioness of Queensbury, Johnson, Hull, Mars 31.
Mariner, Kopke, Londres, Avril 1.
Medina, Green, Shields, Avril 1.
Ocean Bride, Lotherick, Malaga, Mars 31.
Pembroke, Renton, Grimsby, Mars 30.
Promona, Stephenson, Liverpool, Avril 1.
Royalist, Oswald, Alloa, Mars 28.
Sea King, Tose, Sunderland, Mars 29.
Sarah Ann, Griffiths, Pwllheli, Mars 31.
Tweedsdale, Barns, Ardrossan, Mars 29.
Viceroy, Taylor, Londres, Avril 1.
Walton, Roberts, Carnarvon, Mars 30.
Washington, Davies, Greenock, Avril 1.

POUR MONTRÉAL.

Ardmillan, Fullarton, Glasgow, Avril 1

Passé le Détroit de Straits Sunds, 12 fév—Princess of Wales, de Shanghai pour Montréal. 25 janv.—Easter Chief. de Shanghai pour Montréal.

Abersoch, Mars 30—la barque Sarah Ann, de Pwllheli pour Québec.

Deal, Mars 30 — pour Québec — Reliance, Wright; Brunell, Robinson.

Gravesend, Mars 31—Proceeded pour Québec—Ayrshire. Terry; Madras, Lowther; Julia, Smailes.

Liverpool, Avril 1—I chargeant pour le Canada—Bravo, Montezuma, Fanny Forsyth, Wide Awake, New-York Packet, Golconda, Allan, Illustrious, Marchmont, Chapultepec, Advice, Tara, Kingston, Lady Sale, Margaret Pollock, Wimbledon, Columbine, Tinto, Victoris, Edward Boustead, Nelson, Chimborazo, Orso, Advance, Chance, Woodstock, pour Montréal—Waverley, Pericles, Milton Lockhart, Selim, Wirralite.

NAUFRAGES.—Le nombre de naufrage, tels que rapportés dans le *London Shipping and Mercantile Gazette* pour la semaine finissant le 1 Avril, de 53, fesant un total de 716 pour l'année courante.

Droits perçus à la Douane de Montréal:
21 Avril $4,758.94

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Montréal, 21 avril.

Les courtiers vendent les greenbacks à 32 et les achètent à 33. Argent acheté à 4¼ et vendu à 3¾.

New-York, 21 avril.

Les fonds sont irréguliers; fermés plus fermes. Argent en demande abondamment fourni à 5 par cent. Echange sterling lourd, 109¼. Or ouvert à 147½, monte à 148⅞ et ferme à 148⅛.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 21 avril 1865.

Il y avait assez d'activité aujourd'hui; malgré cela les prix sont demeurés à peu près les mêmes.

Farine par qrt de 196 lbs:—super. extra $5.30 à $5 50; extra $5.15 à $5.25; de goût $4.80 à $5.00; superf. marque de la cité, $4.60 à $4.75; superfine, blé du Canada, $4.95 à $5.00; superfine, blé de l'Ouest, $4.50 à $4.60; farine des Etats de l'Ouest, $4.25; superfine Numéro 2, $4.40 à $4.50; fine $4 20 à $4.25; ordinaire $3.60 à $3.80; Recoupes $3.12½ à $3.25; farine en sacs de choix, $2.70 par 112 lbs.

Farine d'Avoine, par 200 lbs:—$4.65 à $5.00, selon les qualités.

Blé, par mt de 60 lbs:—Pas de ventes.

Alcalis, par 100 lbs:—Marché tranquille. Potasse, 5.22½ à $5.25; Inférieure, $5.70. Perlasse, nominal, $5.50.

Beurre, par lb:—Marché lourd.

Lard, par qrt de 200 lbs:—Pas de ventes.

Fromage:—nominal, 9 à 10 cts pour bon.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

New-York, 21 avril.

Farine—29,703 qrts reçus; marché lourd, avec une baisse de 5 cts; vente 550 qrts; 7.00 à 7.40 sup. de l'Etat; 7.60 à 7.70 Extra do; 7.75 à 7.85 choisie do; 7.00 à 2.40 sup. Ouest; 7.80 à 8.25 com. à ord. Ex. Ouest, et 8.15 à 8.35 commune à bonnes marques Ex. R. H. O.

Farine Canadienne—Lourde et à la baisse; 300 qrts reçus; 7.95 à 8.15 com., et 8.20 à 8.50 bonne au choix Ex.

Farine de Seigle—Lourde.

Blé—Marché lourd et à la baisse; vente 7,000 mts Winter Red à 1.70.

Seigle—Lourd.

Orge—Tranquille.

Blé-d'Inde—5,649 mts reçus; marché ferme; 137 New Yellow; New White 133.

Avoines—Tranquilles, 90 Ouest.

Lard—Tranquille et plus ferme; vente 600 qrts; 27.75 à 28.50 nouveau mess; 25.00 pour 63 et 64, et 24.50 à 25.00 prime.

Marché aux Bestiaux.

(RAPPORTÉ POUR *La Minerve.*)

Montréal, 21 avril.

PRIX.

Bœuf, 1ère qualité	$7.00 à	8.00
“ 2e et 3e qualité	5.00 à	6.00
Vaches à lait	15.00 à	25.00
“ extra	30.00 à	40.00
Veaux, 1ère qualité	4.00 à	6.00
“ 2e qualité	1.00 à	2.00
Moutons, 1ere qualité	7.00 à	10.00
“ 2e qualité	5.00 à	6.00
Agneaux, 1ère qualité	3.00 à	4.00
“ 2e qualité	2.00 à	0.00
Cochons, 1ère qualité	9.00 à	0.00
“ 2e qualité	4.00 à	7.00

REMARQUES.—Le marché très actif depuis l'arrivée des steamboats. Il vient très peu d'animaux de boucherie, excepté les veaux qui viennent en abondance, ont en a jamais vu autant, nous en avons compté 350 en deux jours.

Il vient aussi un grand nombre de vaches à lait.

IMPORTATIONS.

Partie des importations par le Steamship *Belgian.*—Dufresne Gray & Cie, 5 caisses marchandises; Adolphe Roy & Cie, 1 ble do; E Hudon, Fils & Cie, 4 cs do; Grenier & Martin 1 c do; Desmarteau & Plamondon 1 c do; A Prevost & Cie, 2 bles do; P M Galarneau & Cie, 1 c do; F & J Leclaire & Cie, 1 do do; Jos Beaudry 4 do do; Beauchemin & Valois 3 cs livres, etc; J B Rolland & Fils 1 c do; A & E Amos 1 do gants; l'Abbé Daniel 1 do livres.

21 avril.

Par le chemin de fer Champlain.—A Sénecal, 3 cqs, 136 qrts; J B Livernois, 10 bts et 15 sacs fruits.

PRODUITS REÇUS.

Par le Grand Tronc, 21 avril:—Farine, 1,890 qrts; alcalis, 59 qrts; esprit de vin, 109 caques; blé, 1,750 mts; beurre, 26 tinettes; orge 400 mts.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST

Reçus à la Bourse par télégraphe.

Milwaukee, 20 avril.

Blé—$1 11 à 1.11¼, tranquille. Reçu 12,000 mts.

Farine—$5.50.

Chicago, 20 avril.

Blé—$1.14, très-tranquille.

Blé-d'Inde—57 à 60 cts.

Chemin de Fer le Grand Tronc

(Comprenant les revenus des lignes de Montréal et Champlain et de Buffalo et Lac Huron.)

RAPPORT DU TRAFIC POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 15 AVRIL 1865.

Passagers	$41,553
Express, Malles, &c	3,124
Fret, &c	93,299
Total	$137,976
Semaine correspondante, 1864	107,277
Augmentation	$30,699

JOSEPH HICKSON.

Montréal, 20 avril 1865.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

RAPPORTÉES POUR "LA MINERVE."

DEPECHES GENERALES

Tamaqua viâ Philadelphie, 21.

Booth n'a pas été arrêté, mais on suivi ses traces jusqu'à Tamaqua. L'homme qu'on avait arrêté sous soupçon a été relaché.

Baltimore, 21.

Les restes du Président Lincoln sont arrivés à 10-10 A. M. Le cortége était très nombreux. Les magasins sont fermés et toute la population est dans les rues. Les édifices sont couvertes des emblêmes du deuil. Le corps du Président sera exposé dans un magnifique catafalque jusqu'à 2 heures.

Boston, 21.

Il s'est fait ici un mouvement pour réunir une somme de $100,000 à un dollar de souscription par tête pour la présenter à Mme Lincoln, comme marque de respect et de vénération pour feu le Président.

Fort Monroe, 19.

Un service pour le corps du Président a eu lieu ici ce matin. Les officiers de l'armée et de la marine, les clercs du département et un grand nombre de citoyens se sont assemblés pour prendre des mesures à l'égard de l'assassinat du Président. L'arrestation de plusieurs personnes bien connues ici, qui se sont enrichies à même les faveurs du gouvernement, nous conduira probablement à d'importantes découvertes.

Mobile, 12.

Monsieur.—J'ai l'honneur d'informer le département que, lundi, le 10 courant, après la chute des Forts Alexis et Spanish, l'*Octavora*, Lt. Com. W. W. Low et les vaisseaux cuirassés ont pu, par les efforts du com. Pierce, remonter la Rivière Blakely jusque vis-à-vis le Fort Spanish. Alors le Lt.-Com. Low a commencé à bombarder les Forts Hunter et Racy, avec tant d'effet que les deux Forts ont été évacués le 11 au soir et que nos troupes en ont pris possession. Ce matin, je me suis dirigé avec 8,000 hommes du général Granger sur le côté ouest de la Baie de Mobile dans le dessein d'attaquer Mobile. A notre arrivée, on a été informé que l'ennemi avait évacué tous leurs ouvrages, et avait retraité avec leurs canonnières jusque dans la rivière d'Alabama. Les canonnières seront sans doute sous peu en notre pouvoir, à moins que les rebelles ne les détruisent eux-mêmes. Le général Granger et moi-même venons de mander au maire de Mobile de se rendre sans condition, ce qui probablement sera accordé, vû que la ville est à notre merci. Notre drapeau flotte sur les murs du Fort Pinto et sur la batterie de la rivière Spanish. Nous sommes aussi en possession de la batterie de Moctavo Point et de trois forts considérables dans Ganavos Bind.

(Signé) H. K. THATCHER REAR.

Depeches de Nuit.

Milwaukee, 21.

La navigation est ouverte.

Quartiers-généraux de l'armée du Potomac.

La nouvelle de l'assassinat de M. Lincoln, de M. Seward et de son fils a été reçue avec le plus grand chagrin.

On pense que le corps principal de l'armée se dirigera bientôt du côté de Petersburg et de Richmond. On ne connait rien ici de Sherman, mais on s'attend chaque jour a recevoir la soumission de Johnston.

Baltimore 21, 3 h. P. M.

Le convoi funèbre vient de parti pour Harrisburg.

Harrisburg, 21.

Conformément au programme, les personnes qui accompagnaient les restes du Président ont diné au *Entain House* aux frais de la ville de Baltimore.

Reading, 21.

On s'apperçoit maintenant que les recherches pour découvrir Booth dans ce district sont inutiles. L'homme qui dit avoir reconnu l'individu arrêté comme Booth déclare ne pas le reconnaître.

Washington, 21.

Le sécrétaire n'a pas eu la fièvre aujourd'hui; ses blessures sont moins douloureuses.

On a placé une garde autour de la maison de M Sumner, parce que l'enquête a démontré qu'il est un de ceux qui devaient être assassinés.

DECES.

A Rigaud, le 18 du courant, à l'âge de dix mois, Jean-Baptiste, enfant de E. N. Fournier, Notaire.

Au Presbytère de St. Cyprien, le 19 du courant, à l'âge de huit ans et six mois, Charles-Amédée, fils de feu François Casgrin, Ecuier, de la Rivière-Ouelle.

GRAND CONCERT

POUR LE BÉNÉFICE DES

VICTIMES DE L'INONDATION

AU

PALAIS DE CRISTAL,

LUNDI LE 24 AVRIL.

La Musique du 1er Bataillon de la Brigade des Carabiniers du Prince Consort jouera dans cette occasion.

Prix—25 cents; siéges réservés, 50 cents.

Portes ouvertes à 7½ hs.; commencera à 8 hs.

N. B.—On peut se procurer des billets à la Librairie de W. Dawson, Grande Rue St. Jacques; de Hill, do; au Magasin de Musique de Prince, Rue Notre-Dame, et à la porte le soir du Concert.

22 avril—188

Province du Canada,
District de Montréal,
No. 760.
Cour de Circuit.
FRANÇOIS X. BRUNET Demandeur; vs. PIERRE PELTIER, Défendeur.

Il sera vendu, le premier jour de Mai 1865, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur en cette cause, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, en la cité de Montréal, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en commode, sideboard, tables, chaises, tapis, pendules, &c., &c. THEOD. DESJARDINS, H. C. S.

Montréal, 21 avril 1865—188

Province du Canada,
District de Montréal,
No. 170.
Cour Supérieure.
CHARLES HUDON dit BEAULIEU, Demandeur,
vs. JEAN-BAPTISTE DUPLESSIS, Défendeur.

AVIS.—Il sera vendu, le premier jour de Mai 1865, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, rue des Allemands, en la cité de Montréal, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en un magnifique piano (Vogt & Co), sofa, tables, chaises, cadres, gravures, &c., &c. THEOD. DESJARDINS, H. C. S.

Montréal, 21 avril 1865—188

Province du Canada,
District de Montréal,
No. 839.
Cour de Circuit.
Dame MARIE EULALIE GAUVIN, Demanderesse,
vs. CATHERINE COYLE PETER T. LYNCH et HENRY LYNCH, Défendeurs.

Il sera vendu, le premier jour de Mai 1865, à dix heures de l'avant-midi, au domicile des dits Défendeurs en cette cause, rue St. Louis, No. 57, en la cité de Montréal, tous leurs meubles, effets et animaux, consistant en chevaux, carioles, sleighs, sofas, tables, chaises, &c., &c.

THEOD. DESJARDINS, H. C. S.

Montréal, 21 avril 1865—188

Province du Canada,
District de Montréal,
N. 1331.
Cour de Circuit.
PIERRE BOISSEAU, Demandeur, vs. WILLIAM O'BRIEN, Défendeur.

Il sera vendu par autorité de justice, le premier jour de Mai 1865, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, en la cité de Montréal, rue Craig, No. 272, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en verrerie, chaises, poëles, tapis, &c., &c.

THEOD. DESJARDINS, H. C. S.

Montréal, 21 avril 1865—188

No. 50.
Province du Canada,
District de Montréal.
Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, siégeant à Montréal.
Dame SOPHIE RAYMOND, Demanderesse; vs. JOHN B. HEYWOOD, Défendeur; et MM. Cartier, Pominville et Bétournay, Avocats Distrayants.

AVIS DE VENTE.—Par encan public et par suite de saisie il sera vendu en la cité de Montréal, sur la place publique (Place Jacques-Cartier), près de la rue St. Paul, le deuxième jour de Mai prochain, à onze heures de l'avant-midi, une quantité de meubles de ménage, consistant en table, chaises, sofas, miroirs, tapis, &c. Le tout sera vendu et adjugé au plus haut enchérisseur, pour argent comptant.

L. M. SYLVESTRE, H. C. S.

Montréal, 21 avril 1865—188

No. 1722.
Province du Canada,
District de Montréal.
Cour de Circuit pour le District de Montréal.
THEOPHILE TURGEON et al, Demandeurs; vs. AUGUSTIN PERRAULT, Défendeur.

AVIS PUBLIC.—Par encan public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné au domicile du Défendeur en cette cause, en la cité de Montréal, ruelle Perrault, le troisième jour de mai mil huit cent soixante-et-cinq, à dix heures de l'avant-midi, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en tables, chaises, commode, sofa, statues, cadres, gravures, tapis, &c. Le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur, pour argent comptant. P. E. WATIER, H. C. S.

Montréal, 20 avril 1865—188p

PROVINCE DU CANADA,
District de Montréal,
No. 1622.
Dans la cour de circuit, pour le district de Montréal.

LE COLLEGE MASSON, corps politique et incorporé, de la ville de Terrebonne, dans le district de Terrebonne, demandeur vs. JOSEPH OLIVIER LEPAGE, commis-marchand, de Montréal, défendeur.

AVIS DE VENTE.—Par encan public, par suite de saisie, il sera vendu en la cité de Montréal, le PREMIER MAI prochain, à DIX heures du matin, au coin des rues St. Dominique et Vitré, au troisième, tous les Meubles et Effets désignés dans le procès-verbal en cette cause, pour argent comptant.

CHARLES LAPIERRE, H. C. S.

Montréal, 21 avril 1865.

Soummission demandees.

On recevra de ce jour au premier de mai prochain des SOUMISSIONS pour la confection de CENT CINQUANTE BANCS pour la nouvelle église de Ste. Marthe.

On ne s'engage pas à accepter les Soumissions les plus basses.

S'adresser, franc de port, au soussigné,

F. AUBRY, Ptre, Curé.

Ste. Marthe, 19 avril—22—92 di B

Epinglette d'Or.

Une ÉPINGLETTE de prix pour Dame a été retenue par C. MELOCHE, Orfèvre, No. 95, Rue St. Laurent, ayant supposé qu'elle avait été volée. La personne qui aurait perdu cette épingle pourra la ravoir en payant les frais d'annonces.

20 avril—186 ti p C. MELOCHE.

VENTE PAR ENCAN.

PAR CUVILLIER & CIE.

CONTINUATION DE VENTE

DES

MEUBLES DE MENAGE

DE

L'HONORABLE LOUIS RENAUD.

La VENTE de MEUBLES de MENAGE, &c., appartenant à l'Hon. L. RENAUD, sera continuée

AUJOURD'HUI,

SAMEDI, A DIX HEURES A. M.,

Commençant avec le contenu de la

Cour, Etables et Remise a Voitures,

—APRES QUOI,—

L'AMEUBLEMENT DU SALON,

Le contenu de

SIX CHAMBRES A COUCHER

ET

AUTRES ARTICLES

SERONT VENDUS.

Vente à DIX heures précises.

CUVILLIER & CIE.,
188 Encanteur.

BUREAU DE LA

Compagnie de l'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU

DU

COMTE DE MONTREAL

Les Membres de cette Compagnie ayant décidé, unanimement, à leur assemblée générale, tenue le 18 Avril courant, 1865, de DISCONTINUER la dite Compagnie, et de CLORE ses affaires, le plutôt possible, AVIS est donné par les présentes aux Membres de la dite Compagnie que les Directeurs ont fixé LUNDI, le 8 de MAI prochain, 1865, à MIDI, comme le jour où toutes les polices d'assurance effectuées par la dite Compagnie, et maintenant en force, cesseront de l'être, et seront nulles et de nul effet après cette date, suivant la loi.

Par ordre des Directeurs.

P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire.

Montréal, 22 avril 1865—188 ds c

COMPAGNIE CANADIENNE

POUR LA

Manufacture de Jauge a Vapeur

No. 54. RUE ST. JEAN,

(TROISIÈME PORTE DE LA GRANDE RUE ST. JACQUES.)

La Compagnie ci-dessus informe respectueusement le public qu'elle a ouvert un Bureau à la place ci-dessus et qu'elle est prête à fournir des JAUGES A VAPEUR et VACUUM à meilleur marché que dans tout autre établissement en Canada.

Le soussigné ayant eu une expérience pratique d'audelà de 30 ans dans cette branche d'affaire, et ayant été employé comme Inspecteur de Jauges à Vapeur et Manufacturier sur le Chemin de Fer du Grand Tronc, pour un certain nombre d'années, donne une garantie de la qualité de ces Jauges.

N. B.—Des ordres reçus de toutes les parties du Canada gratuitement par l'Express, et on alloue une avance libérale aux Ingénieurs lorsqu'ils en achètent plusieurs.

JOSHUA LOWE.

22 avril—188 sip

AVIS AUX MARINS.

Les PILOTS sont notifiés que le PHARE à ST. GREGOIRE (Port St. François), a été EMPORTÉ par l'INONDATION. Des mesures seront prises immédiatement pour y ériger un PHARE TEMPORAIRE.

E. D. DAVID,
Régistrateur.

Maison de la Trinité,
Montréal, 21 Avril 1865. 188 ti

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 AVRIL, 1865.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Dames.

A

Arel Félicite 3

B

Bariteau A Dme
Boutillier O Dme
Bellard Eliza

C

Chamberland Mathide
Choillier Louise
Champagne Dme

D

Dechamp Célina
Daignault J Dme
Dérocher Emélie
Desautelle L
Duval Dme
Dubois Eliza
Dabain M Dme
Dalpé Marie
Descoteau Félicite
Dorion Célina
Dabreuil Charles Dme
Dufford Louise

E

Ethier Emélie Veuve
Etiez Thalite

F

Ferland Alodie
Fortin Etienne
Filiatro Pierre

G

Germain Marie
Gibeault Victoire

L

Lacroix Louise
Lafleur Adèle Dme
Landrie Adèle
Lafricain Edouard Dme
Lamothe Veuve Dme
Laporte Charles Veuve
Lefèvre Célina
Lisotte Césaire
Ladouceur Fannie
Lafontaine H Dme
Lanouette Dme
Langlais Dme
Lamoureux Elise
Leclaire Aglaë
Lépine Dme

M

Marion Rachel

P

Pailleur Dlle Délima
Per.o. Miss Amélina
Plouf Delle Rose
Péraut Mlle Caroline
Pillon Dlle Alex

R

Rauie Miss Amanda
Rueff 3
Richard Madame

S

Salvas Julie Dme
Souligny Prudent Dme

T

Tellier C Veuve
Tourville J Dme
Thibert Mde

V

Vendette Dme
Venne Joseph Veuve

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste,
Montréal, avril 1865. 188

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING & CIE.

CET APRES-MIDI.

DEMENAGEMENT.

GRANDE VENTE A L'ENCAN.

M. ALFRED RIMMER devant déménager de ses premises actuelles le premier Mai prochain, au No. 27, Rue St. Jean, nous a donné instruction d'offrir en vente par encan SAMEDI, le 22 Avril, un assortiment très-complet de Vins choisis et Liqueurs de son fonds étendu, particulièrement

Vins en Bouteilles.

Les échantillons de Sherry, dans les caisses, seront spécialement dignes de l'attention et du commerce et des pratiques.

Plusieurs marques favorites de Champagne, Hock, Moselle et des Vins plus légers, ainsi que des Vins Allemands, seront offerts.

Les meilleures Eaux-de-Vie, Maraschino, Curaçoa et des Ales et Porter importés seront vendus.

Autres particularités dans les circulaires.

Vente à DEUX heures.

JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs.

182

Deux Cottages en Briques.

Les Soussignés ont reçu instructions de vendre par Encan, MARDI, le 2 Mai, dans leurs nouvelles Salles, Rue Notre-Dame, DEUX COTTAGES en BRIQUES très supérieurs, appartenant à M. JOSEPH ST. DENIS, dans le Village de Lachine. Les Bâtisses sont presque neuves et très-bien situées avec Jardin et Arbres sur le devant, grande Cour, Etables et Jardin en arrière.

☞ Vente à UNE heure.

JOHN LEEMING ET CIE., Encanteurs.

185

Avis de Demenagement.

BROWN & CIE., Encanteurs et Marchands à Commission, DEMENAGERONT le ou vers le PREMIER MAI, aux Bâtisses No. 150, RUE NOTRE-DAME, ci-devant occupées par JOS. C. THOMPSON & CIE.

Un COMMIS est demandé, devra avoir une bonne écriture et donner des références satisfaisantes.

BROWN & CIE.,
Bâtisse Dubois,
Rue Notre-Dame.

22 avril—188 mk

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMÉES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 AVRIL, 1865.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Messieurs.

A

Alarie Guillaume
Allard Ovide
Archambault T
Auclair Elie J

B

Barbe Thomas
Barbier Norbert 2
Beauchamp Edouard
Beaupré Ulrique
Beausoleil C
Beauvais Etienne
Bédard Joseph
Bélair Jérémie
Bergeron Emérie
Bilodeau Jean
Bissonnet Joseph
Blanquet Professeur
Boismenu Pierre
Boucher Joseph
Beaudreau J Bte
Bouthillier F
Boyez Paschal
Brais Joseph
Brault N
Brunet Joseph
Brunet Stanislas
Brunet Edouard

C

Carrière François
Caron François
Cartier Joseph
Chagnon Joseph
Choquette John
Comet Fabien
Contant Alfred
Cormier Napoléon 2
Côté J F
Croteau André

D

Demers Maxime
Desautel Eusèbe
Dérivière J Bte
Desmarais Henri
Dion Lambert
Dorion Edouard
Dostaler Octave
Doyon Cyrille
Dumas Alexandre
Dubeault Louis
Dufresne Cyrille
Dumoutin Charles
Durenceau Louis
Duseault Louis

E

Etu Benjamin

F

Fournier Paul
Fortin François
Frigon M
Fryffe Eusèbe

G

Gamache Antoine
Garrou Philippe
Gauvreau Moïse
Germain H A
Gervais Charles
Girard Dositée
Giroux J R
Gladu France
Goulet Adolphe
Guillemet Charles

H

Hamel Isidore
Héreau Xavier
Houle Xavier
Houle W H

J

Janson Zéphirin
Jearient Antoine
Jubinville Benjamin

K

Kirouack Alphone

L

Labelle François
Labelle M
Labonté Louis
Lachêne Antoine
Lacroix Joseph
Ladéroute Louis
Laforce Michel
Lajeunesse Adélard
Lalonde Antoine
Lambert Gervais
Laplante Félix
Larchevêque Pierre
Lario Joseph
Laberge Michel
Lacasse Benjamin
Lamothe Henri
Leclaire A H 2
Lefaivre Edouard
Lefebvre Auguste
Lefebvre Jacques
Létourneau Régis
Léveillé Joseph
Levêque J Bte
Limoges Narcisse
Louis Charles
Lozeau Amable

M

Maillier Louis
Major Thomas
Major Moïse
Malette J Bte
Malo J F
Marion A
Marsais A
Martel Philibert
Martel Joseph
Martel Dosithée
Martin Hilaire
Martin H
Martineau U J
Mathieu Charles
Mathurin Joseph
Moyneault Moïse
Modurat Anthelme
Mondoun Siméon
Monestes Louis
Monette Paschal
Moreau Pierre
Morel Adolphe
Messier Marceline

O

Oliver Camille
Ouellet Charles

P

Paquette Antoine
Poutré J B
Plante Alphonse
Poutré Félix
Provost Henri
Provost Amable

R

Renois Peter
Rivest A S
Rougemont A
Robert Alexis
Roaleaux Alexandre
Roy Benjamin
Rivest François
Rousseau F N
Roi Basil et J B
Roi Moïse
Robideau Pierre

S

Sabourin E
Sabourin Charles
Sauvage Clovis
Silvy Dosithée
St. Michel Charles
St. Pierre Isidore

T

Taillefer Narcisse
Taiser Louis
Telmosse Louis
Thérien Hilaire 2
Therrien Pierre
Tibeau Pierre
Tison William
Touchette Charles
Therrien J 2

V

Valade Capitaine
Vanier Félix
Vannier A E
Vézina Antoine
Vincent Alexandre
Vaincelette Estaire

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, avril 1865. } 188

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Des Catalogues sont maintenant prêts de la grande vente importante de Meubles de Ménage, Peintures à l'huile, Cristaux, Vaisselles, Articles plaqués, Objets d'art, grandes Glaces, une magnifique Voiture neuve, Vins, &c., &c., qui aura lieu à la résidence de feu EDWARD MAITLAND, Ecr., No. 6, Prince of Wales Terrace, Rue Sherbrooke,

Lundi, le 24 Avril courant.

Les personnes qui désirent acheter peuvent voir et inspecter le contenu de la résidence cidessus cet après-midi, Samedi, de 1 heure à 6 heures P. M.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

188

MARCHANDISES DE DEUIL.

MM. LEVEY & MEYERS

Sont maintenant prêts à fournir

TOUT ARTICLE NECESSAIRE

POUR

UN GRAND ET PETIT

DEUIL

SOUS LE

PLUS COURT AVIS.

ON POURRA ALLER VOIR LES DAMES A LEUR RÉSIDENCE.

284 & 286, Rue Notre-Dame.

22 avril—188 us k

MAISON DU GOUVERNEMENT, QUEBEC

Mardi, 11ème jour d'avril 1865.

Présent :

Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil.

Il a plu à Son Excellence, à la recommandation de l'Hon. Ministre des Finances et par et en vertu de l'autorité conférée par la 85ème section du 28ème chapitre des Statuts Refondus du Canada, d'ordonner et il est par les présentes ordonné, que le et après le QUINZE AVRIL courant les impôts suivants seront imposés, prélevés et collectés sur le Bois Carré qui passera sur le canal Welland, au lieu de ceux spécifiés dans l'Ordre en Conseil du 15ème jour d'avril 1863 :

Sur le Bois Carré de Radeau, par 1,000 pieds cubes, $4.50; un tel impôt doit être prélevé sur le bois carré vendable et non sur les matériaux dont on fait usage pour mettre le bois en sûreté et pour la charpente des cages ou radeaux.

WM. H. LEE, C. E. C.

188—si

AUX MARCHANDS.

On vient d'ouvrir quelques Caisses

D'ORNEMENTS ET GUIPURE,

DERNIERS GOUTS

Pour Manteaux de Dames et Doublures de Robes,

QUI SERONT OFFERTS A BAS PRIX.

J. MEYER & CIE.,
309, RUE ST. PAUL.

21 avril—187 usk

BAL D'ADIEU.

MME. OWLER tout en offrant ses sincères remerciments pour le patronage libéral qu'elle a reçu durant les dernières dix-sept années, annonce qu'elle donnera son dernier grand Bal d'Adieu, MERCREDI SOIR, le 26 Avril 1865, dans sa Salle de Concert, Rue St. Gabriel. On devra faire application de bonne heure, car le nombre de billets est limité. On peut s'en procurer aux Magasins de Musique chez Riddell, Brown et Dalton et de Mme. Owler, 25, Rue St. Gabriel.

Les Rafraichissements seront fournis par M. FEST, Confiseur.

La dance commencera à 8.30 P. M.

Billets pour Messieurs, $1.25; Billets pour Dames, 75 cts. ti 187

BILLARD.

LE SECOND

GRAND TOURNOI

OUVERT AUX

AMATEURS DE CETTE VILLE,

Aura lieu dans les Salles de Billard du

ST. LAWRENCE HALL,

Mercredi, le 26 Avril,

A 8 HEURES P. M.,

Et se continuera à la même heure jusqu'à ce qu'il soit terminé.

Le vainqueur recevra de M. JOS. DION, le célèbre joueur de Montréal, une QUEUE de prix élégamment finie, et ordonnée spécialement pour cette occasion dans la célèbre Manufacture de MM. PHELAN et COLLENDER, New-York.

M. JOSEPH DION a l'intention de faire un Grand Tournoi de Billard auquel seront invités les deux Canadas. M. Phelan, de New-York, M. Carink, le célèbre joueur français et autres professeurs de grands noms seront présents en cette occasion.

Pour d'autres particularités, voir une future annonce.

21 avril 1865. ci—187

A. CUSSON,

MARCHAND-EPICIER.

Le magasin du soussigné sera TRANSPORTE du premier Mai prochain de la Place Jacques-Cartier dans la grande bâtisse de l'HOTEL RASCO, en face de l'entrée de l'Hôtel-de-Ville, No 187, Rue St. Paul.

M CUSSON continuera à fournir à ses pratiques les MEILLEURES EPICERIES du marché.

A. CUSSON.

8 mars—151 dm k

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

VENTE IMPORTANTE DE MEUBLES DE MENAGE.

Vente importante d'ameublements de salon de prix en bois de rose solide, une grande collection d'articles plaqués, Tapis tapisserie, Piano Piccolo (manufacture anglaise), magnifiques Gravures, Glaces pour manteaux de cheminées avec cadres dorés et en acajou, Rideaux cramoisis avec dentelle brodée, Gazeliers en cristal et en bronze, Setts émaillés et dorés pour chambres, dessus en marbre, Meubles pour chambre à coucher en acajou avec dessus en marbre.

Une grande quantité de Couvertures, Couvrepieds, Toile à lit, Matelats C. H., différents Garderobes chacun deux ailes.

Services à diner, à dessert et à thé, magnifique collection de Cristaux coupés, objets d'art, Ornements et Vases Maltese, Candelabres, Lustres, etc.

Peinture de prix—"Mohammed apparaissant à Saladin," par David, grandeur 86 x 64 pouces, évaluée à 100 guinées.

— ET —

Environ quarante doz Hock mousseux, Moselle, Sherries et Port.

— AUSSI, —

Magnifique Voiture (presque neuve.)

Le Soussigné a été favorisé d'instructions des exécuteurs de la succession de feu EDWARD MAITLAND, ECR., de vendre à sa dernière résidence, No. 6, Prince of Wales Terrace, rue Sherbrooke,

Lundi, le 24 Avril courant,

Tous ses Meubles de Ménage et effets, dont un Catalogue a été préparé.

Parmi le grand nombre d'articles dignes de l'attention on trouve

Le TAPIS DE BRUXELLES couvrant le salon et la salle à diner, avec des petits tapis pour accorder.

L'ameublement de la salle à diner, qui a été fait à ordre par "Morice" est en acajou espagnol solide La table à diner et la table de côté auxquelles des morceaux s'ajoutent, sont d'un très beau travail.

Les GLACES en pied sont des grands miroirs anglais, épaisseur extra; table à thé "Sutherland."

SERVICES A DINER en vaisselle de Chine, avec bords dorés, patron rose, environ 188 morceaux, unique patron, Sett à dessert en faïence, avec tour rouge doré très-beau.

Magnifique SERVICE à THÉ et à CAFÉ cramoisi et doré, environ 117 morceaux.

Un do do do bleu et doré.

La COUTELLERIE sort des manufactures anglaises, et il y en a en grande quantité.

CRISTEAUX coupés et VERRERIES, comprenant tous les morceaux possibles pour l'usage et l'ornement. Les quatre plats à dessert gravés, 6 do à confitures et la pièce de centre en trois parties sont très beaux. Aussi Verres effervescents pour Champagne. Tous dans le meilleur ordre.

Trois Setts ayant chacun un pot à eau gravé et deux gobelets. Indispensables sur le sideboard.

Les Argenteries sont de la plus belle qualité possible et ont été choisies par feu M. Maitland en Angleterre et sont faites du meilleur argent que l'on ait pu trouver. Le magnifique Epergne avec les accessoires ; le grand plateau plaqué, avec coin en argent et boîte en noyer ; les quatre magnifiques plats de côté avec coins en argent et poignées bosselées, avec couverts ; on peut en faire usage comme 12 plats, cette argenterie est l'égale si elle ne surpasse pas ce qu'il y a de mieux en cette ville, et on doit les voir pour les apprécier.

Les autres articles plaqués comprenant la variété ordinaire et complète d'une résidence de première classe.

Dans le Salon, le sett de meubles est en bois de rose solide, ainsi que de la célèbre manufacture de Morice. La chambre est abondamment fournie avec chaises à bras, de goût, Prie-Dieu do, Chiffonnier, Etagère.

Les murs sont couverts de Gravures et Peintures, dont plusieurs sont des premières épreuves.

Les manteaux de cheminée et les étagères sont couverts avec des cadelabres et autres articles de prix.—Vases, statuts, objets d'art en Albâtre; vrais ornements maltese et vases—vrais figures espagnoles. Ces dernières ont été choisies sur le continent.

Pardessus et chapeau d'un vrai Matador espagnol.

Rideaux de mousseline et de dentelle, vases chinois et japonais, paniers suisses de goût, porte cartes de Bohême blanc et cramoisi.

Magnifique GRAVURE A L'HUILE par "David," bien connue des connaisseurs de l'art en cette ville. On s'attend à une grande compétition pour ce magnifique ouvrage de l'art.

Les meubles du passage sont en chêne solide; thermomètre, etc., etc.

Magnifique DAVENPORT en bois de rose; table verte de librairie; grande gravure ; "Les généraux alliés devant Sébastopol," dans un cadre doré avec clef pour do, une première impression importée à ordre.

DANS LES CHAMBRES A COUCHER:—24 paires couvertes de qualité extra, couvrepieds blancs, matelas de cuir frisé, lits de plumes, paillasses en laine et autres, magnifique GARDEROBE avec ailes en acajou solide, garni de boutons, tablettes, etc., couchette manufacture française; meubles BR en marbre ; glace plaquée "cheval." Les articles de toilette dans les différentes chambres seront trouvés très supérieurs. Il y a aussi plusieurs grandes garderobes unies, très bien adoptées pour mettre les effets en toile, etc.; TABLE, BAGATELLE en acajou, queues et billes complètes ; tapis Kidderminster, tapisserie et impérial, tables de toilette, miroirs et un grand nombre d'autres articles dont on donne les détails en entiers dans les catalogues.

Poële de cuisine et une grande quantité d'ustensiles de cuisine.

— AUSSI, —

5 mattes vraies espagnoles, qui n'ont jamais été mis en usage.

7 do do un peu en usage.

2 mattes de passage.

Magnifique VOITURE COUVERTE, avec timon, etc., complets, en très bon ordre, elle n'a été en usage que durant une saison, coût £75, (elle mérite un examen minutieux des acheteurs.)—Bon WAGGON avec des siéges glissants.

Des catalogues ont été préparés, que l'on pourra se procurer de l'encanteur ou chez MM. Maitland, Tylee et Cie.

On pourra voir tous les meubles et effets de M. Maitland à sa ci-devant résidence, No. 6, PRINCE OF WALES TERRACE, samedi après-midi, de 1 à 6 heures P. M.

La vente aura lieu LUNDI le 24 courant.

La vente des voitures, vin et articles plaqués commencera à UNE heure.

Un lunch sera préparé.

Vente à DIX heures précises.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

187

MR. WEBB exécutera tous les ordres que l'on voudra bien lui confier pour cette vente.

VENTE IMPORTANTE de MEUBLES de VALEUR, comprenant: Piano de première classe, Trumeaux, Miroirs, Gaseliers, Peintures à l'Huile et à l'Eau ; une quantité considérable de la meilleure Vaisselle plaquée, Verrerie ; un Cheval pour Famille, un Pony, une Vache de Prix, Sellerie, &c.

M. ARNTON a reçu instruction du Col. l'Hon. R. ROLLO, Secrétaire Militaire, (qui part pour l'Angleterre) de vendre à l'Encan tous ses Meubles de valeur, &c., LUNDI, 1er MAI, à sa Résidence, No. 23, Rue Durocher.

Les particularités dans une prochaine annonce.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

177

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY.

Ce Matin.

Le Soussigné a reçu instructions du Capt. HARRINGTON, (Brigade des Carabiniers P. C. O.) de vendre à sa résidence, No. 5, HOLY-ROOD PLACE, Avenue du Collége McGill, SAMEDI MATIN, le 22 courant, tous ses élégants MEUBLES de MENAGE, consistant en 86 verges de Tapis vert de Bruxelles, Table de Centre, Chaises berçantes, Couches, Rideaux, Glaces, Chaises, Etagères, Gravures, Ornements, &c., Table à Diner, Sideboard, Tables de Côté avec chaises, Rideaux, Gazeliers, Setts à Diner en pierre, setts à Déjeuner et à Thé en faïence, très-belles Verreries coupées, Couverts de Plats électro-plaqués, Coutelleries de Table, Plateau, Toile à Table, Huiliers, Cueillers, Fourchettes, &c. Aussi, le contenu de SIX CHAMBRES à COUCHER, consistant en Bureaux, Couchettes, Lavemains, Glaces, Ameublements pour Chambre, Rideaux, Tapis, Kidderminster, Matelas de crin, Traversins, Oreillers, Garderobes, Glaces, Poêles de Passage, Tuyaux, Prelat pour Plancher, Mattes, Tapis à Escalier, avec Baguettes, Lampes pour Passage, grand Poêle de Cuisine, Tables de Cuisine, Chaises, Vaisselles, Ustensiles de Cuisine, &c.

Vente commençant à DIX heures.

L. DEVANY, Encanteur.

184

N. B.—Les meubles ci-dessus ont été en usage que quelques mois seulement.

VENTE AJOURNEE

(Mercredi ayant été un Jour de Fête)

D'UNE

FERME DE HAUT PRIX.

La VENTE AJOURNÉE d'une magnifique FERME (y compris les bâtisses et améliorations) sur le CHEMIN D'EN BAS DE LACHINE, à deux milles seulement de la ville, voisin du Lock Hydraulique No 2, tel qu'il se trouve sur un plan de M. LEGGE, fait pour la Compagnie des Dock Hydrauliques, aura lieu LUNDI, le 24 Avril, dans les Salles d'Encan du Soussigné, No. 267, Rue Notre-Dame.

Vente à MIDI précis.

L. DEVANY, Encanteur.

188

Vente d'Objets non reclames.

Le soussigné a été favorisé d'instruction de C. J. BRYDGES, Ecr., de vendre, MARDI MATIN, le 25 courant, dans le magasin ci-devant occupé par MM. DeLaMar & Cie., No. 348 (nouveau numéro), Rue St. Paul, le BAGAGE NON RECLAMÉ et FRET appartenant à la Compagnie du Grand Tronc, parmi lesquels se trouvent les objets suivants :—Thés, Epices, Tabacs, Raisins, Noix, Savon, Pipes, Colle, Harengs, Sel, Farine, Lard, Fromage, Balais, Laveuses, Papier à Ecrire et à Enveloppes, une grande quantité de Verreries, Cuirs de toutes sortes, Beurre, Poisson, Rix, Alcool, Spiritueux, Charbon, Goudron, Résine, Biscuits, Vaisselles, Vernis, Indigo, Plomb, Bois de Teinture ; une grande quantité d'Ameublents, Lits et Fournitures ; Cases et Boites avec Appareil ; Cases de Bibliothèque, poêles, Ferronneries, Cast Steel, Lot d'Objets de Machineries ; Bottes et Chaussures, Matières Chimiques. Drogues, Marchandises Sèches, Crinolines, Instruments d'Agriculture et de Méchanique ; Fers et Clous à Cheval ; Boites, Balles, Valises, dont le contenu n'est pas connu. Aussi, 395 paquets de Bagages.

TERMES :—Comptant à la fin de la vente, avec un dépôt sur chaque lot à mesure qu'on procèdera à la vente.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY, Encanteur.

188

VENTE DE MEUBLES.

Le Soussigné a reçu instructions de vendre, MERCREDI MATIN, le 26 courant, à la résidence No. 392 (nouveau No.), Rue Dorchester, tous les MEUBLES de MENAGE appartenant à un Monsieur qui abandonne de tenir maison, consistant en :—Magnifique Piano Cottage en bois de rose, splendide Glace en Pied. Tapis de Velours, Sofas, Chaises Berçantes, Tables de Centre, Table à Diner, Chaises, Services à Diner et à Thé, Coutelleries de Table, Articles Plaqués, Meubles pour Chambre à Coucher, Tour de Tourneur et un Lot d'Outils de Charpentier de première classe, Poële de Cuisine et autres, Ustensiles de Cuisine, &c.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY, Encanteur.

188

VENTE DE MEUBLES.

Le Soussigné a reçu instructions de vendre JEUDI MATIN, le 27 courant, à la résidence de M. TAYLOR, Lachine, (à une petite distance du Upper Depot) tous ses MEUBLES de MENAGE, consistant en Sofas, Chaises, Tables de Centre et à Diner, Bureaux, Lavemains, Matelas, Ameublements pour Chambre, Services à Diner et à Thé, Coutelleries de Table, Tapis, un Bain, Cheval, Sleigh et une variété d'autres articles.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY, Encanteur.

188

Voitures, Chevaux, &c.

Le soussigné a reçu instruction de vendre le ou vers le 27 courant, plusieurs Voitures, Chevaux, Harnais, Selles, Sleighs, &c., appartenant à des Messieurs qui laissent la ville.

Place de vente et autres particularités dans une autre annonce.

L. DEVANY, Encanteur.

182

Vente de Meubles de Menage.

Le soussigné a reçu instruction de M. CHARLES SCHNEPPER de vendre à sa résidence, No. 597, Rue Craig, VENDREDI, le 28 courant, tous ses MEUBLES DE MENAGE.

L. DEVANY, Encanteur.

186

Cuisiniere Demandee.

On demande une CUISINIERE pour faire l'ouvrage de la maison, sachant bien repasser. S'adresser Rue St. Charles Borromée, No. 279

20 avril—186 ti p

Classes Anglaises et Françaises

132, RUE AMHERST.

Madame C. OKEEFE désire informer les parents que ses Classes Anglaises et Françaises seront ré-ouvertes MERCREDI, le troisième jour de MAI prochain, au No. 132, Rue Amherst, près de la rue Ste. Catherine.

L'encouragement dont elle a joui jusqu'à présent, depuis nombre d'années, lui font espérer une continuation du patronage public.

Ses leçons privées seront données, comme de coutume, à des heures convenues.

Montréal, 19 avril 1865—186 ti p

Nouvelles Graines—Recolte 1864

Les soussignés viennent de recevoir directement d'ANGLETERRE et de FRANCE leurs importations de

GRAINES POUR JARDINS,

POUR CHAMPS,

ET A FLEURS,

qu'ils recommandent avec la plus grande confiance au commerce, pour leur qualité supérieure.

DAVIDSON & CIE,
Central Drug Hall,
71, Grande Rue St Jacques.

Huile de Foie de Morue

très supérieure,

HUILE DE CHARBON, 50 cents le gallon

FLUIDE A BRULER, $1 le gallon

SOZODONT, 50 cents

TONIC MAGIQUE, 50 c., &c., &c.

DAVIDSON & CIE., Chimistes.

18 mars—160 a k

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW

Ventes qui seront tenues durant ce mois par M. Shaw.

L'attention des personnes qui désirent meubler est spécialement appelée sur ces ventes dont chacune sera annoncée quelques jours avant la vente. La liste suivante ne donne que les jours des différentes ventes afin que les personnes qui veulent acheter y fassent attention. Quelques-unes des Résidences sont élégamment meublées, telles que les Résidences de Geo. F. Prowse, Ecr., qui aura lieu le 7 courant; John B. Hill, Ecr., Rue Dorocher, le 11 courant; Robert Notman, Ecr., le 12 courant, et celle de David Moss, Ecr., le 25 courant. Chacune de ces Résidences contient de magnifiques Meubles de Menage et Pianos ; elles sont toutes des ventes sans réserve Outre celles-ci les grandes ventes hebdomadaires les LUNDIS et JEUDIS, sont bien dignes d'attirer l'attention, car elles sont les plus grandes qui soient faites dans la Province, elles sont très-bien patronisées par des acheteurs de la Ville et de la Campagne, (étant établies depuis 8 ans,) et est le meilleur marché en cette Ville pour l'achat ou le placement pour vendre des Meubles de Ménage, Pianos, Miroirs, Tapis, et les articles d'une Résidence en général.

SAMEDI, le 22 Avril.—Pas d'engagement.

LUNDI, le 24 Avril.—A la Résidence privée, No. 72, Rue Sanguinet.

LUNDI, le 24 Avril.—Vente de la semaine dans mes propres Magasins, Rue St. François-Xavier.

MARDI, le 25 Avril.—Les Meubles de Ménage et Ornements, plusieurs Pianos, etc., à la Résidence de David Moss, Ecr., Carré Viger.

MERCREDI, le 26 Avril.—Les Meubles, Pianos, etc., à la Résidence de M. Moss, Rue Lagauchetière.

JEUDI, le 27 Avril.—La vente ordinaire de la semaine, dans mes propres Magasins

VENDREDI, le 28 Avril.—Pas d'engagement.

SAMEDI, le 29 Avril.—Elégants Meubles, à la Résidence No. 2, Grattan Place. Rue Bleury.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

174

Cet apres-midi

Vente Importante.

Le soussigné a reçu instruction des propriétaires de la "Mountain Marble-Works," qui abandonnent les affaires, de vendre sans réserve tout leur FONDS DE COMMERCE, consistant en Garnitures de cheminée en marbre, Monuments et Pierres pour cimetière, unis et richement travaillés ; Poteaux pour cimetière, Marbres à moitié finis, Outils et instruments de manufacture, Pupitre pour Bureau, &c.

Vente SAMEDI, le 22 courant, à DEUX heures, nouveau numéro 14, Rue Bonaventure, vis-à-vis la Halle.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

186

Cet apres-midi.

Avis de vente de Meubles en Bois de Rose.

La vente de magnifiques Meubles de Ménage en Bois de Rose, annoncée pour le 15 est REMISE jusqu'à SAMEDI, le 22 courant.

15 avril. 182

VENTE SPECIALE de MAGNIFIQUES AMEUBLEMENTS en BOIS de ROSE, en NOYER et EBENE et en ERABLE, comprenant les AMEUBLEMENTS de CHAMBRE à COUCHER les plus riches et les plus élégamment travaillés ; superbe AMEUBLEMENT de SALON couvert en Soie, Brocatelle, Velours et Damas, ETAGERES, splendide MIROIR

Le Soussigné a reçu instruction de M. W. A. MERRY, d'offrir en vente tout le magnifique AMEUBLEMENT en Bois de ROSE, NOYER, etc., fait avec les meilleurs Matériaux et dans le dernier goût par

G. Ebbinghousen et Cie., N.-York,

SAMEDI, le 22 Avril, au grand Magasin Moison, Grande Rue St. Jacques. On pourra voir les objets VENDREDI.

La vente comprendra en partie—Quatre Setts en Bois de Rose de Chambre à Coucher de prix avec dessus en Marbre, un do en Noyer et Ebène, deux superbes do en Noyer, deux do en Bois de Rose et Erable, quatre ou cinq Setts de Salon en Bois de Rose, avec la meilleure Soie Brocatelle Française, plusieurs Setts en Noyer, avec Velours et Crin, plusieurs belles Etagères, Tables de Centre en Bois de Rose et autres, Chaises de luxe, etc., etc. Particularités dans les Catalogues Cette vente sera la plus importante de la saison, vu qu'elle comprend des Meubles faits avec tant de perfection et d'habileté et comme il s'en rencontre rarement dans les Encans.

☞ Vente à DEUX heures.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

185

Vente de Meubles, Tapis, Pianos, &c., &c., &c.

LUNDI APRES-MIDI.

La prochaine Vente importante de la Semaine aura lieu dans mes Magasins, Rue St. François Xavier, LUNDI APRES-MIDI, à DEUX heures, au lieu de l'Avant-Midi comme ci-devant.

La Vente de Lundi prochain comprendra une grande collection de Meubles de Menage et Effets.

Vente à DEUX heures.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

188

Vente de Meubles de Menage de Prix,

Riches glaces plaquées, tapis élégants, quatre Pianos-forte, dont un est un instrument de prix, par A. W. Ladd, de Boston, (un semblable à celui qui a pris le prix de la médaille d'or par dessus tous les autres compétiteurs à la grande Exposition Universelle à Paris,) un bon instrument par Manby, un piano cottage et un piano carré anglais. Aussi : beaux tapis et rideaux, magnifiques ornements de prix, objets d'art, jolies couchettes avec effets de lit, &c., &c.

Le soussigné a reçu instruction de DAVID MOSS, Ecr., qui part pour l'Angleterre avec sa famille, de vendre tous ses Meubles de Ménage et Effets, à sa résidence, No. 11, Quarré Viger, Rue St. Denis, MARDI, le 25 Avril.

Particularités ci-après.

HENRY J. SHAW. Encanteur.

182

MAISON JACQUES-CARTIER !

A L'ENSEIGNE DU

PAVILLON FRANCAIS

68, RUE NOTRE-DAME,

(Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de chez le Dr. Picault.)

MM. DUPUIS ET LABELLE ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ouvriront le 1er Avril prochain, leur Magasin de Marchandises Sèches à l'adresse ci-dessus et qu'ils ont fait l'acquisition d'un des meilleurs Assortiments de Marchandises de Gout et d'Etape, qu'ils vendront à très bas prix.

Les Marchandises seront marquées en chiffres et il ne sera fait qu'un seul prix.

LES MESSIEURS DU CLERGE

trouveront toujours à leur Etablissement un bon Assortiment de Mérinos doubles et simples, Say, Russell Cord, etc., aux conditions les plus libérales.

Les Soussignés auront aussi constamment à leur service un tailleur et une modiste expérimentes, qui exécuteront les commandes qu'on voudra bien leur confier

N'oubliez pas de faire une visite à la Maison Jacques-Cartier, No. 68, Rue Notre-Dame, au Pavillon Français.

DUPUIS ET LABELLE,

15 mars. tm—157

VENTE PAR ENCAN.

PAR BROWN & CIE.

Livres de Droit Francais et Anglais,

LITTERATURE, &c.

BROWN & CIE ont reçu instruction de vendre à l'encan,

Lundi, 24 Avril courant,

au No. 21, Rue St. Vincent, et les jours suivants, la BIBLIOTHEQUE entière de feu J. M. DESJARDINS, renfermant près de

5,000 Volumes de Livres de Droit Français et Anglais, ouvrages de Litterature,

&c., &c., &c.

Ainsi que le Salamandre, les Meubles et Effets de Bureau et de Bibliothèque.

Les catalogues sont maintenant prêts et on peut les avoir en s'adressant aux Encanteurs.

Vente commençant à UNE heure chaque jour.

BROWN & CIE.,
Bâtisses Dubois,
183, Rue Notre-Dame.

186

CHEMIN DE FER

DE

MONTREAL & CHAMPLAIN

AVIS.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE ajournée des Propriétaires du CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET CHAMPLAIN, aura lieu dans les Bureaux de la Compagnie, Pointe St. Charles, Montréal, MERCREDI, le 26 courant, à UNE heure précise.

JAMES FERRIER, Président.

21 avril 1865. ci—187

N.B.—On a l'intention de proposer l'ajournement de l'assemblée à un jour qui sera ci-après annoncé.

LOTS A BATIR DE PRIX.

EXEMPTS DE L'INONDATION.

Les soussignés—après la grande inondation sans précédente que nous avons eu—attirent l'attention des personnes qui voulent acheter des lots sur leur propriété, à l'extrimité des Rues St. Antoine, Bonaventure et St. Joseph, sur le fait, comme on pourra s'en convaincre, que ce terrain a été entièrement exempt de la dernière inondation, et qu'il est élevé au-dessus de toute inondation possible.

Les rues sur cette propriété ont été marquées, nivelées, égoutées et macadamisées de la meilleure manière, et le grand nombre de maisons érigées et en progrès de construction, rend cette localité des plus désirables aux personnes qui veulent acheter.

La propriété est commuée. Conditions faciles. Titre indisputable.

WILLIAM WORKMAN,
A. M. DELISLE.

Montréal, 11 avril 1865—179 dm c

Departement des Terres de la Couronne,

Québec, 12 avril 1865.

On donne avis par les présentes qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil d'ordonner :—

1o. Qu'en vendant les terres dans les divisions minières, le Département doit distinguer, en autant qu'il est possible, entre ceux qui achètent pour s'établir réellement, *bona fide*, et ceux qui achètent pour des opérations minières et spéculatives ; il doit vendre aux premiers pour les prix et conditions actuels, (sujets à être augmentés en vertu de l'ordre du 8 août 1864, lorsque réellement ils s'occuperont de la recherche de l'or,) et aux derniers pour un dollar comptant pour chaque acre

2. Que la clause exigeant le paiement d'un dollar par tonneau sur tout minéral extrait des terres vendues comme minières ne soit pas insérée plus longtemps dans les octrois des dites Terres.

3. Et que dans les Lettres Patentes pour des terres sur les bords des lacs Supérieur et Huron, la clause réservant toutes ses mines d'or et d'argent sera mise à la discrétion du Commissaire des Terres de la Couronne.

A. CAMPBELL,
Commissaire des Terres de la Couronne.

187—si

COLLEGE

DES

MEDECINS ET CHIRURGIENS

DU

Bas-Canada.

L'Assemblée Semi-Annuelle du Bureau des Gouverneurs du Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, pour les EXAMENS, se tiendra à l'Institut des Artisans, dans la cité de Montréal, MARDI, le NEUF de MAI prochain, à DIX heures A. M.

Les Candidats sont requis de remettre leurs certificats à l'un des Secrétaires, au moins dix jours avant l'assemblée, et de remplir une cédule de leur éducation dont ils pourront obtenir une formule en s'adressant aux Secrétaires; ils sont aussi requis de déposer en même temps les honoraires qui deviendront dûs dans le cas d'un examen satisfaisant.

HECTOR PELTIER, M. D.,
R. H. RUSSELL, M. D.,
Secrétaires.

Montréal, 7 avril 1865—176 sz c D

Condition pour fournir de la Glace

DURANT L'ANNÉE 1865

Livrable tous les jours (deux fois le samedi pour l'usage du Dimanche),

A COMMENCER DU PREMIER LUNDI DE MAI AU PREMIER OCTOBRE.

10 lbs par jour	pour la maison	......	$ 4.00
20 lbs	do	do	6.00
30 lbs	do	do	8.00
40 lbs	do	do	10.00
10 lbs	do	pour un mois	1.00
20 lbs	do	do	1.50

La Glace sera livrée durant le mois d'Octobre aux personnes qui en auront besoin aux charges extra suivantes :—

Pratiques de la Saison,	20 lbs	par jour...		$1.50
do	do	10 lbs	do	.. 1.00
do	au mois,	20 lbs	do	.. 1.50
do	do	10 lbs	do	... 1.00

Durant ce mois la Glace sera livrée trois fois la semaine.

On verra de suite aux plaintes qui pourraient être faites contre les porteurs de Glace.

Paiement ordinaire—D'avance.

On fournit les Hôtels, les Vapeurs, et les Compagnies par Contrat à des conditions libérales.

Les Souscripteurs voudront bien envoyer leur nom aussitôt que possible

LAMPLOUGH ET CAMPBELL,
Apothecaries' Hall,
Cathedral Block

3 avril. dm—172

VENTE PAR ENCAN.

PAR W. E. EASTTY.

VENTE DE GARNITURES.

MARDI, le 25 AVRIL, immédiatement après la vente du Fonds de Commerce par ordre des Syndics, dans les prémises, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, les excellentes GARNITURES de MAGASIN, MEUBLES de BUREAU, &c.

Vente à ONZE heures.

WM. E. EASTTY, Encanteur.

188

FAILLITE DE A. BOURNE,

MARCHAND de VAISSELLES, MONTRÉAL

PAR ORDRE DES SYNDICS.

Le soussigné vendra par encan, MARDI, le 25 Avril, dans les premises, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, tout son fonds de commerce, composé comme suit :

Vaisselles	C C................	277.93
do	bord bleu............	248.66
do	granit blanc...........	1365.80
do	imprimées..............	348.48
do	différentes espèces.....	427.35
Faïence et Verreries	....	369.73
Services à Diner, &c.	.. ..	399.12
		$3,437.07

Les articles ci-dessus sont marqués au prix coutant, et le tout sera vendu en un ou dix lots, au désir des acheteurs le jour de la vente.

Conditions libérales.

Vente à DIX heures précises.

Des catalogues seront prêts quelques jours avant la vente.

On peut voir le livre du stock de suite et obtenir d'autres particularités en s'adressant au Syndic, W. A. MERRY, Ecr., 65, Rue des Commissaires, ou à l'Encanteur, No. 16, Rue St. Pierre.

182 ni WM. E. EASTTY, Encanteur.

BUREAU DE POSTE.

Montréal, 28 mars 1865.

Arrivée et Départ des Malles

	DUES	FERME
Quebec et Trois-Rivières par Railroad.	7.00 am	7.00 pm
Route de la Rive Nord, Sorel, &c............	8.00 am	1.30 pm
Canada C Train jour (1).	10.45 pm	7.00 am
Canada C Train nuit (2)..	9.45 am	7.00 pm
La Prairie	9.30 am	2.00 pm
St. Jean, C E, et Clarenceville.	9.30 am	7.00 am 2.00 pm
New-York, Boston, Buffalo Troy, &c.........	9.30 am 11.00 pm	2.00 pm
St Hyacinthe, Melbourne et Island Pond....(3).	7.00 am 1.45 pm	7.15 am 1.15 pm
Portland...........(4)....	7.00 am	1.15 pm
Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	6.30 pm	6.30 am
Lachine	9.15 am 6.15pm	6 30 am 2 00 pm
St, Rémi, Hemmingford et Plattsburg............	10.45 am	2.00 pm
Chambly, ...	11.00 am	7.00 am 1.00 pm
Longueuil et Contrecœur	10.30am	7.30 am 1.00 pm
St Laurent, St. Eustache Ste. Scholastique, &c....	6.30 am	7.00 am
Ste. Rose, Ste. Thérèse et St Jérôme............	2.00 pm	7.00 am
Rigaud, Carillon, Grenville et tous les Bureaux sur la route d'Ottawa....	9.45 am	6.30 am
Terrebonne, New-Glasgow.	5.00pm	7.00 am
St. Jean, N. B. Halifax et l'Ile du P Edouard, viâ Portland, tous les Mercredis et samedis..........	7.00 am	1.15 pm
Dito tous les quinze jours de Boston..............	0.00 am	6.00 am
Sault Ste. Marie &c. viâ Toronto, tous les Mardis.	00.00	5.30 pm

[1] Sacs du Conducteur ouverts jusqu'à....7.40 a m

[2] do do ....7.55 p m

[3] do do ....7.40 a m & 1.40 p m

[4] do do ....1.40 p m

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des Malles.

Toutes les Malles ci-dessus partent tous les jours excepté le dimanche.

1865.

IMMIGRATION.

AVIS

AUX

Artisans, Agriculteurs et Autres

Qui désirent se procurer de la

MAIN D'ŒUVRE

Durant la saison de 1865.

Comme tout fait présager une grande immigration dans ce pays durant la présente saison, le soussigné sera heureux de diriger les Emigrants dans des localités où leurs services seront requis. Ainsi toute personne qui aura besoin

D'ARTISANS,

AGRICULTEURS,

SERVITEURS,

HOMMES OU FEMMES,

Voudra bien envoyer son ordre et adresse au Soussigné, au Bureau de l'Emigration du Gouvernement, Montréal, avec toutes les particularités dont elle a besoin ; prix des gages qui seront donnés, avec toutes autres informations qui lui permettra de bien remplir le désir de la personne qui veut engager. Il sera aussi grandement désirable d'indiquer la plus proche et la meilleure route à prendre pour se rendre à la place indiquée.

Le Soussigné gardera aussi un livre pour entrer gratuitement la description de terres que l'on désire vendre dans aucune section de la province et il lui fera plaisir de recevoir de personnes ayant de telles terres toutes les particularités qui les concernent pour l'information de l'Emigrant.

J. H. DALEY,

Agent du Gouvernement pour l'Emigration.

Bureau de l'Emigration du Gouvernement, }
—, Rue des Commissaires, }
Montréal, 21 avril, 1865.—187 um }

P. S.—Les Officiers Municipaux, Maîtres de Poste, Marchands et autres intéressés dans leurs localités respectives, favoriseraient la cause de l'Emigration en encourageant les personnes qui ont besoin de main-d'œuvre de faire application comme ci-dessus.

VINS ! VINS ! VINS !

Serafino Giraldi,

MARCHAND DE VINS, &c.,

No. 165, Rue St. Paul

LE Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a en mains un assortiment considérable de VINS et LIQUEURS du meilleur choix, et qu'il offre à des prix avantageux. Il invite Messieurs les Marchands à venir visiter son fonds de Bourgogne, Port et de Vins blancs de Cicile. Les familles pourront aussi avoir chez lui les Vins les plus renommés et Liqueurs fines importées.

SERAFINO GIRALDI.

22 juin 118

COMPAGNIE D'ASSURANCE
UNION COMMERCIALE
CONTRE
LE FEU ET SUR LA VIE.

Les soussignés ont nommé

MM. G. O. De LORME et ANT. TELLIER

leurs AGENTS ASSISTANTS pour prendre des Assurances à la Compagnie ci-dessus, dans la cité de Montréal et ses environs.

MORLAND, WATSON & Cie.,
Agents Généraux pour le Canada
Montréal, 9 janvier 1865.

En référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des assurances à l'*Union Commerciale*, contre le feu et sur la vie. Cette Compagnie, avec un capital de $12,500,000 et l'immence patronage dont elle jouit, offre les plus sûres garanties aux personnes qui désirent s'assurer.

L'activité et la ponctualité que nous apporterons dans l'exercice des fonctions que les Agents généraux ont bien voulu nous confier, nous mériteront, il faut l'espérer une part légitime de patronage.

La classe commerciale des campagnes, comme celle de la cité, trouvera son avantage à s'assurer à l'*Union Commerciale* et nous seront toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai.

Toute communication pourrait nous être adressée au Bureau de Poste, boite 533.

G. O. De LORME,
ANT. TELLIER.

Montréal, 9 janvier 1865—102

1865 { NOUVELLE LIGNE DE FRET POUR OTTAWA. } **1865**

Compagnie de Transport de Montreal et Ottawa
(LIMITÉ.)

CAPITAL.......................... $50,000.

JOHN McLENNAN, Président.
W. McNAUGHTON, } Directeurs.
J. B. AUGER, }

Cette Compagnie a été formée dans le but de faciliter le commerce qui augmente tous les jours sur cette route, en passant par la rivière Ottawa, le canal Rideaux et leurs tributaires. Cette nouvelle ligne est fournie de tout ce qui est nécessaire pour assurer la dépêche des effets et une économie dans le coût du transport.

ISSAAC BONNER, Agent,
85, Rue de la Commune, Quai du Canal, Montréal.
L. C. COUVRETTE, Agent,
Bassin du Canal, Ottawa.

11 février—130 a k

Dr. A. PERRAULT,
No. 2, Rue Perrault,
AU BAS DU CHAMP-DE-MARS.

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir de Paris, du Dr. Lamireau, son traitement sur les maladies Syphilitiques et en fera part à tous ceux qui désireront le consulter gratis. On trouvera chez le Dr. Perrault le Sirop de Cusinier, Saponaire, Ratanhia et Proto iodure de Fer etc., etc., employer avec le plus grand succès dans les maladies Sécondaires Syphilitiques. Bande anti-Rhumatismale de A. Perrault, toujours en vente chez Lamplough et Campbell, et Devins et Bolton, Pharmaciens, rue Notre-Dame.

Montréal, 9 janvier—101

PHŒNIX
Marine Insurance Company
DE NEW-YORK.

Capital..........	$1,000,000
Surplus..........	463,073
Total......	$1,463,073

STEPHEN CROWELL, Ecr., Président
EDGAR W. CROWELL, Ecr., Vice-Président.
PHILANDER SHAW, Ecr., Secrétaire.

Le soussigné accordera des Polices payables en or, pour la compagnie ci-dessus, contre les Risques de la Navigation sur l'Océan, les Lacs et la Rivière, sur la Coque, la Cargaison et le Fret.

Polices ouvertes aux maisons d'importation pour couvrir des risques sur vapeur ou autres vaisseaux des ports anglais et étrangers.

ROBERT HAMPSON, Agent,
11 avril—179 um k 8, Rue de la Commune

Epargnez sur vos comptes de Plombier.

Le soussigné, en offrant ses remerciments pour le patronage libéral qu'il a reçu pendant les sept dernieres années, annonce que son loyer étant expiré sur la rue St. Antoine, il a déménagé au coin des Rues DORCHESTER et BLEURY, où il exécutera tous les ordres que l'on voudra bien lui confier.

Prix pour les hommes, 1s de l'heure ; garçons, 3d ; soudeur, 1s 3d par livre ; tuyau ¼ pouce, 5d à 10d par pied ; 5 8 p , 10d à 1s 3d ; appareil à eau chaude pour magasin, $6.

On défait les tuyaux de poële et de gaz avec soin. Je contracterai aussi à l'année pour l'entretien des maisons, hôtels ou hopitaux en ce qui regarde les ouvrages de plombier—payable par semestre.

D. McDONALD,
Plombier pratique.

☞ Les personnes qui démenagent voudront bien m'envoyer leurs ordres le plus tôt possible, afin de prévenir des désappointements.

27 mars—166 um k

Magasin de Chaussures de L B. B. Lapierre, No. 62 Rue St. Dominique.

Le Soussigné à le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage continuer à mériter une bonne part de leur patronage.

Il continuera à se charger du raccomodage, qui sera fait avec soin et promptitude.

LOUIS B. B. LAPIERRE.
20 jan—111 tmk cD

BOUTIQUE FASHIONABLE
DE
TAILLEUR,
No. 72,
Rue Saint-Jacques.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer aux citoyens de Montréal, qu'ils sont maintenant prêts à offrir le

FONDS DE HARDES
LE
PLUS FASHIONABLE
Qu'il y ait en cette ville,

Tant qu'à la Coupe, à la Mode, qu'à la qualité des Etoffes.

Le Departement des Pratiques
EST AU COMPLET, se composant de
MARCHANDIZES DE CHOIX
DES
MARCHES FRANÇAIS ET ANGLAIS,
et il est sous la direction de
"Fournisseurs de 1re classe."

Les Messieurs qui désirent avoir de BONS HABILLEMENTS trouveront leur avantage à venir au Magasin ci-dessus, où ils trouveront des MARCHANDISES pour plaire aux goûts les plus difficiles On a toujours en mains un grand assortiment varié de HARDES FAITES, COLLES, unis et de goût, COLLETS de Toile et de Papier, CHEMISES de Flanelle et Blanches, et POIGNETS RAPPORTÉS.

James Donnelly & Cie.
26 oct—41 m

PRESERVEZ VOTRE VUE.

Les LUNETTES de COULEUR PATENTEES sont un préservatif assuré contre les Maladies d'Yeux causées par la neige et le meilleur remède connu pour les Yeux faibles ; elles sont recommandées par les premiers Médecins de l'Europe.

Toute espèce de Lunettes et de Conserves se trouve chez le Soussigné. Les verres sont posés avec une attention toute particulière et ils sont garantis.

Des Verres du Brézil et autres sont posés aux Lunettes que des personnes apportent pour faire réparer. Lunettes faites à ordre, et réparations de toutes sortes promptement exécutées.

C. HEARN, Opticien,
160, Rue Notre-Dame,
Au coin de la Rue St. Jean-Baptiste
22 mars. m—163

CANAL DE LACHINE
AVIS

Est par le présent donné que l'EAU SERA RETIRÉE du CANAL DE LACHINE aussitôt que le temps le permettra, dans le courant du mois d'Avril prochain, et n'y sera réintroduite qu'après que les réparations nécessaires auront été faites au dit Canal, ce qui sera le ou avant le 1er MAI prochain.

Par ordre,
F. BRAÜN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics. } 163
Québec, 20 mars 1865. }

LICITATION JUDICIAIRE.

C. S.—No. 2,399.

LEPROHON ET AL,
vs.
LEPROHON ET AL.

JEUDI, le 27 AVRIL prochain, sera vendu, en la Salle des Séances, au Palais de Justice de Montréal, un PONT PUBLIC de PÉAGE, situé sur la rivière Jésus, entre le village de St. Eustache et la paroisse Ste. Rose.

Voir les termes au *Cahier des Charges* produit dans le Dossier.

SENÉCAL, RYAN & DeBELLEFEUILLE,
Avocats des Demandeurs.
Montréal, 28 mars 1865—168 lk

BRASSFRIF DF PRENTICE,
RUE ST. BERNARD.

Cette BRASSERIE, établie depuis plusieurs années, avec résidence y attachée, sera LOUÉE pour un certain nombre d'années.

S'adresser à M. E. PHERIS, chez MM. KERRY, BROS. & CRATHERN ; ou à J. S. HALL, de GRANT, HALL & Co.

Montréal, 29 mars 1865—168 j

GLACE ! GLACE !

Les Soussignés sont prêts et fourniront de la GLACE à leurs pratiques durant la saison du 1er Mai au 1er Octobre :—

10 lbs	par jour	pour la saison	$ 4.00
20 lbs	do	do	6.00
30 lbs	do	do	8.00
40 lbs	do	do	10.00
50 lbs	do	do	12.00
10 lbs	do	pour un mois	1.00
20 lbs	do	do	1.50

La GLACE du Dimanche sera livrée le samedi après-midi. La GLACE sera fournie durant le mois d'Octobre aux prix ci-dessus.

Durant les grandes chaleurs, des Voitures passeront dans les principales rues durant l'après-midi, afin de fournir de la Glace à ceux qui en désireront.

Les Vapeurs, Hôtels et Manufactures seront fournis à des conditions libérales.

HENRY WOODMAN ET CIE.,
No. 640, Rue Craig.
11 avril. dm—178

Western Assurance Company,
ETABLIE EN 1851.
ASSURANCE pour le FEU et la MARINE.

Président : GEORGE MICHIE, Ecr.,
Vice-Président : Hon J. McMURRICH.
Pertes par le feu durant l'année 1864,

$77,278.85.

BRANCHE DE MONTREAL :
Bureau : 32, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER,
JAMES GRANT, Agent.
12 avril. m—180

Dr. P icault, coin des Rues N.-Dame et Bonsecours.
MONTREAL.

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus toutes espèces de Remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilettes, Médecines Françaises les plus renommées, ainsi que toutes les Médecines à Patentes, annoncées dans les Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (*gratis*) le Docteur sur le choix et l'administration du remède.

Traitement Spécifique des Maladies de longue durée, Consultations Privées et guérison rapide.

P. E. PICAULT, M. D., CHS. PICAULT, M. D.,
ALFRED PICAULT, (Pharmacien-Chimiste.)

CHAUSSURES!
(LE BON MARCHÉ FAIT LE DEBIT.)

Le soussigné a l'honneur de remercier respectueusement les personnes qui lui ont accordé leur bienveillant patronage, et de dire en même temps que, quoique le succès qu'il a obtenu dans son commerce ait parfaitement prouvé le mérite de la citation ci-dessus, il doit cependant confesser sa négligence à annoncer le genre d'ouvrage qui sort de son établissement, que l'on ne peut mettre en comparaison avec aucun autre de cette ville, sous le rapport de la forme, la façon, le matériel et l'élégance. Une visite est respectueusement sollicitée.

CHS. TOURVILLE,
No. 99, Grande Rue St. Laurent, quelques portes à l'Est de la Rue Lagauchetière.
13 avril—181 a k

CONFEDERA TI ON!

NOUVEL ETABLISSEMENT
DE
VOITURES,
RUE CRAIG, No. 622,
EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL
MONTREAL.

M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques que, vû leur encouragement, il a décidé d'ouvrir, lundi, un plus grand établissement dans une place centrale. Il aura toujours en mains ce que le marché peut avoir de plus élégant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

M. Ledoux prie ses amis et le public de venir visiter son établissement de voitures, qui peuvent rivaliser avec toutes celles vendues sur le marché ou importées d'Europe ou des Etats-Unis.

1er avril—171 dnk

$10 de Recompense.

$10 de récompense sont offertes par le Club de Protection à toute personne qui donnera les informations nécessaires pour la conviction de personnes qui détruisent les petits oiseaux.

ALEXANDER MURRAY, Président.
ALFRED RIMMER, Trés. et Sec. Pon.
11 avril—179—m

Maison de Pension
TENUE PAR
P. VUILLIAME,
EX CUISINIER DU *ST. JAMES CLUB,*
No. 12, Rue St. Laurent, seconde maison de la Rue Craig.

TABLE D'HOTE DE MIDI A TROIS H. : PRIX **25** CTS.

M. VUILLIAME se charge des diners en ville.

7 avril—176 dzk

MICHEL MOSES,
Peintre, Tapisseur et Decorateur,
32,—RUE DE L'INSPECTEUR,—32,
MONTREAL.

M MOSES, tout en remerciant ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, ose solliciter la continuation de leur patronage qu'il s'efforcera de mériter par sa ponctualité dans l'exécution, le fini et l'élégance des ouvrages qui lui seront confiés.

N. B.—M. Moses avertit le public que M. André Moses n'est plus à son service depuis deux ans.

MICHEL MOSES.
28 février—144 dm

Magasin de Provisions et Clos de Bois de Construction,
No. 50, RUE ST.-PAUL,
(Voisin de l'Eglise Bonsecours.)

Le soussigné informe ses pratiques qu'il vient d'acheter à l'encan une partie du Fonds de Magasin de M Adams, qu'il disposera à bas prix. De plus, en outre son CLOS a BOIS, il tient un MAGASIN de PROVISIONS où il aura constamment en mains—

Farine, Lard, Beurre, Avoine, Son, Grue, &c., Bois de Construction de toute qualité et de prix, Madriers, Planches, Bardeaux, Tringles, Lattes, Echelles, Dalles, Rames, &c.

Il achètera toute espèce de produits dans sa branche de Commerce, et se chargera aussi de la vente des produits que l'on voudra bien lui confier

De plus, sleighs, traîneaux, chaises, cuvettes, sceaux, etc.

LEON HURTEAU.
9 mars—152

NOUVEAU MOIS DE MARIE,
Dédié aux Fidèles du Canada,
PAR UN PRETRE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL,
Avec l'approbation de NN SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, des Trois-Rivières et de St Hyacinthe.

Ce livre, outre les considérations pour chaque jour du mois de Marie, renferme encore les Prières du matin et du soir, celles pour la Messe, les Vêpres, la Confession, la Communion, le Chemin de la Croix, &c., &c.

A vendre chez M. EUSÈBE SÉNÉCAL et chez MM. FABRE et GRAVEL.

4 mars—148 tm

Chemin de Fer le Grand Tronc.
ARRANGEMENTS D'HIVER.

Les Convois laisseront la GARE de la RUE BONAVENTURE comme suit :—

Districts Central et de l'Ouest.

Express de jour pour Ogdensburg, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest, à.....................	8.00 A.M.
De nuit, do do do do	8.15 P.M
Train mêlé pour Kingston et les stations intermédiaires, à.......	9.45 A.M

District de l'Est.

Train mêlé pour Island Pond et les Stations intermédiaires	8.00 A M
Train Expres pour Portland (restant la nuit à Island Pond)....	2.00 P M
Express de Nuit pour Trois-Rivières et Québec..........	10.10 P M
Convoi Express pour Saint-Jean, en connection avec le Chemin de Fer Central du Vermont pour Boston, New-York, et toutes les places dans les Etats de l'Est, à..........	8.00 A M et 3.00 P M
Les Convois laissent la Station de la Rue Bonaventure pour Lachine à	8.00 A.M 9.30 A.M †3.00 P.M. 4.30 P.M

†Ce Convoi ira jusqu'à Plattsburg.

N. B.—Le convoi qui laisse Montréal à 10.01 P.M., les Vendredis soir, sera en connection avec les steamers océaniques à Portland.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Avis de Société.

Les soussignés ont formé une société sous les nom et raison de LAFRENIÈRE et ST. ONGE, pour le commerce de Grains, Farine, Provisions, &c.

J. O. LAFRENIÈRE,
S. ST. ONGE.

LAFRENIERE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE
Grains, Farines, Provisions, &c.,
ET A COMMISSION.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux amis qu'ils ouvriront au premier Mai prochain au No 291 (nouveau numéro), Rue des Commissaires (Bureaux ci-devant occupés par MM. Molson) un MAGASIN pour l'achat et la vente de Grains, Farines et Provisions de toute espèce

J. O. LAFRENIÈRE,
S. ST. ONGE.

11 avril—179 D

BUREAU
DES
TRAVAUX PUBLIC.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le VINGT-SEPT courant, à MIDI, des Soumissions cachetées, adressées au Soussigné, pour la

Construction d'une Prison dans la ville de Sherbrooke.

A dater de samedi, le quinze du courant, on pourra voir et examiner, dans ce Bureau, les Plans et Devis de cette bâtisse.

Les soumissions devront être endossées : Soumission pour la construction d'une Prison à Sherbrooke.

Les Soumissionnaires devront donner leurs noms, prénoms, et adresse, en toutes lettres, ainsi que la signature de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions de l'exécution du contrat.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles.

F. BRAUN,
Secrétrire.

Département des Travaux Publics, } vth 171
Québec, 1er avril 1865 }

DELAI.

AVIS est par le présent donné que l'époque mentionnée plus haut, pour la réception de Soumissions pour la construction d'une PRISON à SHERBROOKE, est prolongée jusqu'à SAMEDI, le SIXIEME jour de MAI prochain, à MIDI.

Les plans et devis pourront être vus à ce bureau, et aussi au bureau du Shérif à Sherbrooke, le et après le 25 du courant.

Par ordre,
F. BEUAN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics } 182 1
Québec, 12 avril, 1865. }

PEAGES SUR LES CANAUX, &c.

MAISON DU GUVERNEMENT, QUEBEC,
11 avril 1865

PRESENT :

Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil.

Il a plu à Son Excellence, à la recommandation de l'Hon. Ministre de Finances et sous et en vertu de l'autorité conférée par la 85ème section du 28ème chapitre des Statuts Consolidés du Canada, d'ordonner et ordonne par le présent que le et après le QUINZIEME jour d'AVRIL courant les taux de péage suivants seront collectés sur les articles sous mentionnés passant par les canaux d'Ottawa et de Rideaux, au lieu de ceux spécifiés dans l'Ordre en Conseil, le quinzième jour d'avril 1863, c'est-à-dire—

	Cents
Mâts, épars et poteaux de télégraphe, par tonne de 40 pieds cubes, en radeau....	20
Bois scié, planches, scantling et de bois de construction scié, par 1,000 pieds, mesure de planche, dans des vaisseaux...	15
Bois scié, planches, scantling, bois de construction scié par 1,000 pieds, mesure de planches, en radeaux...........	25
Bois de chauffage, par cordes, en vaisseaux.	20
Bois de chauffage, par cordes, en radeaux..	25
Poteaux fendus et bois à clôture par M., dans des vaisseaux...........	30
Poteaux fendus et bois à clôture par M , en radeaux...........	50
Vaisseaux à vapeur ou à voile par tonne...	3

Comme il a été représenté à Son Excellence que la régle établie par Ordre en Conseil du 16 avril 1864, qui regarde le Blé, la Farine et le Blé-d'Inde qui descendent par le canal du St Laurent, et le Fer et le Sel qui passent par ce canal, pourrait s'étendre avec avantage aux canaux de l'Ottawa et Rideau.

Il a de plus plu à Son Excellence, à la recommandation de l'Hon. Ministre des Finance et d'apres l'autorité ci-dessus, d'ordonner que le Blé, la Farine et le Blé-d'Inde qui auront payé en plein les péages par le canal Welland auront permission de passer sans péages par les canaux de Rideau et d'Ottawa, l'écluse Ste. Anne et le canal de Lachine, et aussi dans le canal de Chambly.

Et que le Fer et le Sel qui ont payé les péages en entier dans le canal de Lachine et l'écluse Ste. Anne, les canaux d'Ottawa et de Rideau, auront permission de passer exempts de péages par le canal Welland, et si les droits de peages ont été payés sur le canal de Chambly, tels droits seront remis aux Kingston Mills—lorsque le Fer et le Sel laisseront le canal pourvû toutefois que les articles en question pour être exempts devront passer dans toute la longueur du canal jusqu'à Montréal, ou passant en montant de Montréal par toute la longueur des canaux d'Ottawa et de Rideau et le lac Ontario.

WM. H. LEE,
C.C. E.
186—si c

A VENDRE
Un million de pieds de Planches de Pin sec de 1 pouce.
Madriers secs pour Plancher, 2 pouces.
Madriers secs pour Plancher, 3 pouces.
JORDAN & BENARD,
Coin des Rues Craig et St. Denis, et Coin de la Rue Sanguinet.
10 fév.—129 tm

SAMUEL HOLMES,
125, Rue St, Paul, 125,
A l'Enseigne du SOLEIL et des TROIS BARILS
MONTREAL.

Nouveau Porte-Allumettes en Fonte, surmonté d'un joli Miroir.—On est prié de venir le voir.

☞ Peintures, Huiles, Vernis, Couleurs préparée et sèches, Vitres, Mastic, Huile de Charbon, Lampes, Mèches, Cheminées, etc., etc., conjointement avec la Ferblanterie, à l'ancienne place, près de la place Jacques-Cartier.

N.B.—PEINTURES de toutes couleurs préparées en Canistres depuis 1 à 25 livres, qui peuvent convenir à tous ceux qui viennent d'une certaine distance.

21 oct. 1864.—ak

{ MAISON DE LA TRINITÉ DE MONTRÉAL,
Montréal, 1er avril 1865.

Le Bureau tiendra une ASSEMBLÉE pour l'Examen des personnes qui désireraient être COMMISSIONNÉS comme PILOTS pour et au-dessus du Hâvre de Québec, au Bureau de la Maison de la Trinité, à Montréal, MERCREDI, le 26 AVRIL courant, à DIX heures A. M.

E. D. DAVID,
171 Régistrateur

{ Maison de la Trinité de Montréal,
Montréal, 19 avril 1865.

AVIS AUX MARINS.

Le Phare sur l'Islet ayant été emporté par l'inondation, les Pilots et autres sont notifiés que l'on est à construire une bâtisse temporaire dans laquelle on placera les Phares.

E. D. DAVID,
Registrateur.
20 avril—186

AVIS DE DEMENAGEMENT.

ELOI PERRAULT donne par les présentes avis qu'il déménagera son MAGASIN DE CUIR au coin des Rues

St. Paul et St. Jean-Baptiste,

Nos. 305 et 307, dans la maison de briques, cidevant occupée comme Magasin de Lampes.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour et il espère qu'ils voudront bien le patroniser comme par le passé. Comme son nouveau magasin va être plus grand et plus commode, il se propose de tenir un assortiment des plus complets, tels que Ogerau, Veau Français, Simon, Terrassière, Kid, Veau patenté, Doublures françaises de diverses couleurs, Taure et Veau anglais, Cuir à Harnais, Vernis à Lisse, Vernis à Harnais, Vernis à Chaussures, Noir de Fumée pour les Corroyeurs, Formes pour hommes, femmes et enfants dans le style le plus nouveau, et aussi un assortiment général d'outils des premières manufactures américaines pour les Cordonniers, ainsi que des Cuirs à Semelle Anglais, Américain et du Canada.

1er avril—171 dm k

G. LECOMTE
23—Rue St. Bonaventure—23
(Quelques portes de la Rue McGill,)
Est prêt à recevoir
TOUTE COMMANDE
POUR
Cadres en Or et en Bois de Rose
ETC., ETC., ETC.
On trouvera chez lui
MIROIRS DE TOUTE GRANDEUR
Aux prix les plus réduits.
7 avril. 176

Nouveau Vapeur entre Beauharnois et Montreal.

Le soussigné informe le public qu'il fera voyager le vapeur *DIXIE*, durant la prochaine saison, entre BEAUHARNOIS et MONTREAL. Ce vapeur sera arrangé dans les derniers goûts et donnera toutes les commodités désirables pour les passagers et le fret Il sera prêt à voyager à l'ouverture de la navigation.

16 mars—158 ss k T. SHORT.

Place Demandee.

Un Monsieur instruit désirerait se procurer une place comme Commis, Collecteur ou dans un Bureau où il pourrait se rendre généralement utile. S'adresser à ce Bureau.

15 avril—182 si

GEORGE YON,
FERBLANTIER ET PLOMBIER
COIN DES RUES
St. Laurent et Ste. Catherine,
No. 241.

M. GEORGE YON, tout en remerciant ses amis et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent, prend la liberté d'annoncer qu'il a beaucoup augmenter son établissement, qu'il a constamment en mains—

Bains de siége,
Bains de corps de toute grandeur,
Bains de pied,
Bidet pour Dame fait sur les derniers patrons de Paris, Glacière ou Réfrigérant de toute grandeur, Coffre ou Glaciere de toute grandeur, ainsi que toutes sortes d'Ustensiles de Cuisine, &c., &c., &c.

Tous les ouvrages en dehors sont faits avec la plus stricte attention, tels que—

Dalle et Dalleau,
Ouvrage en Plomb,
Erection de Fournaise,
Et toutes sortes d'Ouvrages en cuivre ou ferblanc.

On n'emploie dans cet établissement que des ouvriers de première classe et des matériaux de première qualité

Tous ordres seront reçus avec plaisir et servis avec ponctualité sous le plus court délai.

Le tout à des prix tellement réduits pour défier la compétition.

Cinq pour cent pour argent comptant.

Allez! allez!! allez!!! voir et vous pourrez juger par vous-même, avant de faire vos achats ailleurs.

12 avril—180 qm c k

La Compagnie d'Assurance
ET DE
PLACEMENT DES CITOYENS
DE MONTREAL.

Capital autorisé.......................$2,000,000
Capital souscrit.......................400,000

DIRECTEURS·
MM. EDWIN ATWATER, Préside
THOMAS WATSON,
E. M HOPKINS,
ADOLPHE ROY,
JOHN PRATT,
JOHN G. McKENZIE,
ANDREW ALLAN.

Sollicteur,—HON. JOHN J. C. ABBOTT, C.R.
Banquiers,—LA BANQUE DES MARCHAND

BUREAU:
MM. LAMBE & TUGGEY,
UNION BUILDINGS, 3
Rue St. François Xavier.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE PLACEMENT DES CITOYENS est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville à portée de l'Aqueduc, au taux d'assurance le plus bas.

La Compagnie est prête à donner des Polices de garanties de fidélité des employés.

WM. B. LAMBE,
Directeur.

WM. SALTER, } Inspecteurs
LOUIS BOURGEAU, }
27 mars—166

Patenté aux Etats-Unis. 11 Octobre 1864.

AVIS SPECIAL.
Cigare Medecinal de Davis.

Le Soussigné appelle respectueusement l'attention du Public sur son CIGARE MEDECINAL patenté. Ce Cigare a été manufacturé en cette ville avec la feuille du meilleur Tabac de la Havane, sous l'inspection immédiate du Soussigné, et est connu pour ses propriétés Médecinales par plusieurs éminents Médecins en cette Ville Un essai convaincra aux plus sceptiques ses qualités supérieures en faisant disparaitre les maladies suivantes :—

CIGARE MEDECINAL No. 1.

On trouvera à ces Cigares un effet des plus magiques pour faire disparaitre les symptômes les plus souffrants des maladies suivantes : Maux de Tête, Asthme, Bronchites Plaintes Spasmodiques (spécialement de l'Estomac), Maladie du Foie, Névralgie, Epilepsie, Ambly Opiat ou maladie dans la vue, Goute et toutes autres maladies semblables.

CIGARE MEDECINAL No. 2.

Am liorera grandement les maladies suivantes Maladies Organiques du Cœur, Hydropysie, Faiblesse des Intestins, Maladies Nerveuses, Consomption, etc etc. Le soulagement qu'ils procurent dans les différents cas les rendent de la plus grande valeur auprès des personnes qui sont affligées des maladies ci dessus.

Dans la Consomption, en faisant disparaître la Toux, tend à prolonger la vie.

Avant d'introduire ces Cigares, le Soussigné a fait connaître leur composition à quelques-uns des principaux Médecins de cette Ville, parmi lesquels on a bien voulu lui permettre de mentionner les noms suivants :—Drs Campbell, Hall, Sutherland, Hingston, Macdonald Frazer, Reddy, Fenwick, Munroe, David, etc.

Des directions accompagnent chaque paquet. Ils sont vendus par tous les Droguistes en Canada et aux Etats-Unis.

Chaque paquet porte la signature du manufacturier.

S. DAVIS,
Seul Propriétaire et Manufacturier, Montréal.
0 mars. tmk—142

EXPRESS DE VILLE
DE
C. A. DUMAINE.

J'ai l'honneur d'annoncer au public en général, que j'ouvrirai au 1er d'Avril prochain un Bureau au coin de la Place Jacques-Cartier et de la Rue Notre-Dame, No. 156, et que je me chargerai du transport de Marchandises, etc., des Magasins dans toutes les localités de la Ville ou de la Campagne, soit par petit paquet ou à la job, à des prix très réduits.

Les personnes qui déménagent feront bien de venir me voir, car j'ai des VOITURES à RESSORTS et COUVERTES J'entreprends aussi le transport de Pianos et autres Articles fragiles, aux prix les plus modérés, Ayant à mon service des hommes capables, je puis assurer l'efficacité du service. Bagage transporté des chemins de fer et vapeur.

CHARLES ADOLPHE DUMAINE.
27 mars 1865. 166

RACCOMMODAGE DE MEUBLES

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public que, cédant à la sollicitation de ses amis, il a laissé la fabrique de meubles de M. HILTON, où il a fait son apprentissage, pour OUVRIR une BOUTIQUE au coin des Rues

CRAIG ET ST. LAURENT,

au-dessus du MAGASIN de CERCUEILS, où il se chargera de RACCOMMODER les MEUBLES, de les BOURRER, de les VERNIR, de les POLIR, &c. Il fabrique de plus des MATELAS à ressorts, en crin et en paille. Les ordres que l'on voudra bien lui donner seront fidélement exécutés.

Le soussigné se charge aussi de vernir, polir et réparer les Meubles, Pianos, &c., à domicile C'est le seul Etablissement de ce genre à Montréal

Azarie Lavigne,
Coin des Rues CRAIG ET ST. LAURENT.
28 mars—167 tm k

En Gros et en Detail.

A. BRAHADI,
Premier Prix pour Chapeaux, Casquettes et Pelleteries,
199, Rue Notre-Dame,
MONTREAL (DERNIER No. 113)

M. BRAHADI annonce respectueusement à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a reçu 50 caisses de son grand assortiment ordinaire de

Chapeaux de Soie Anglais et Français, Feutres, &c.,

dans les derniers goûts. Ordres donnés par *Conformateur*, exécutés au plus court avis.

3 avriil—172

Dr. NELSON EDWARDS,
Chirurgien-Dentiste et Factenr de Dents Artificielles,

Pratique depuis dix-huit ans dans la ville de New-York.

Setts et partie de setts en caoutchouc, d'après le systéme d'Edwards.

N. B.—Les opérations sont garanties.

No. 304, Rue Notre-Dame troisieme porte de l'Eglise Paroissiale.

18 avril—184 a D k

COMPAGNIE D'ASSURANCE
ÆTNA
Capital payé et Réserve, $4,000,000

Cette vieille Compagnie bien connue, établie à Montréal depuis plus de QUARANTE ANS, continue à ASSURER à des conditions raisonnables.

Les Propriétaires de Biens-Fonds trouveront leur intérêt à venir voir

ROBERT WOOD,
Agent et Procureur pour le Canada,
Rue St. François-Xavier, Montréal.
12 mars—162 tm k

Formation de Societe'.

Le soussigné a admis M. CHARLES A. MARCHAND comme associé, sous le nom de "L. MARCHAND & SON."

L. MARCHAND.
Montréal, 1er avril 1865—171

M. CAYLEY, AVOCAT,
BEAUHARNOIS,
Suivra régulièrement le Circuit de STE. MARTINE
14 février—132 dm E

CHAPEAUX pour Enfants en Soie et en Feutre, Bonnets pour do en Soie et Mérino. On vient d'en recevoir une variété dans les derniers goûts.

MME. GUNN,
143, Grande Rue St. Jacques

Manteaux et **Pelisses** pour Enfants de Mérino et de Marseilles, nouveaux patrons.

MME. CUNN,
143, Grande Rue St. Jacques

PANIERS pour Enfants garnis ou à garnir à ordre, de toute couleur et patron.

MME. GUNN,
8 avril—177 ds k 143, Grande Rue St. Jacques

Graines de Semence de Fleurs Françaises.

Plus de CINQ CENTS VARIÉTÉS de SEMENCE de FLEURS choisies viennent d'être reçues au DEPOT MÉDICAL, à l'encoignure des Rues Notre-Dame et St. Jean, de la célèbre maison de Vilmorin, Andrieux & Cie, de Paris.

Comme les Graines de Semence Françaises ont toujours bien réussi dans ce climat, on attire sur celles-ci l'attention de tous ceux qui cultivent les fleurs

On peut en les achetant consulter les gravures qui se trouvent sur les différentes espèces et des directions, écrites par un jardinier pratique qui a donné une grande attention à la croissance des plantes en Canada, seront fournies avec chaque paquet.

16 mars—158 umk E

CHAPEAUX! CHAPEAUX

Dernières nouveautés en CHAPEAUX DE SOIE, FEUTRES et en LAINE, chez

John Martin,
No. 276, Rue Notre-Dame,
Coin de la Rue St. Pierre

☞ On ne charge rien pour réparer les Chapeaux de Soie que l'on a acheté dans l'établissement. Les membres du Clergé seront servis aux mêmes prix qu'en gros.

29 mars—168 k m

CORPORATION DE MONTREAL.
Departement des Chemins.
AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Le temps fixé pour recevoir les soumissions pour la livraison des

30.000 Madriers de pin (*Cull Deals*) **des Dalles de Pierre, Cailloux de Pierre, &c., &c., pour Paver,**

EST REMIS A LUNDI, 24 AVRIL
Courant, à 4 heures P. M.

P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur, }
Hôtel-de-Ville, } 180 dxi
Montréal, 12 avril 1865 }

CORPORATION DE MONTREAL.
Departement des Chemins.
MADRIERS DE PIN
(CULL.)

Des soumissions cachetées, marquées sur l'enveloppe "soumissions pour MADRIERS DE PIN," à l'adresse du soussigné, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à QUATRE heures P. M., JEUDI, le 20 courant, pour la livraison de

30,000 Madriers de Pin [Cull]

de qualité et de grandeur en tout égales à un échantillon, qui peut être vu dans la cour de la Corporation, rue Craig. Les madriers seront livrables aux époques suivantes :

10,000 dans le mois de Mai prochain
10,000 dans le mois de Juin prochain
10,000 le ou avant le 1er Aout prochain.

Les madriers devront être livrés à cette partie du quai ou du canal de Lachine qu'il plaira au Soussigné de désigner.

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse ni même aucune soumission.

Dalles de Pierre, Pierre pour Bordure de Pave' et Cailloux pour Paver.

Des Soumissions Cachetés, endossées "Soumissions pour DALLES DE PIERRE, etc.," adressées au soussigné, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à 4 h. P. M., JEUDI, le 20 courant, pour la livraison et le posage de Dalles de Pierre, de Pierres pour Bordures de Pavé et de Cailloux pour Paver les cours d'eau, dans telles rues de la Cité qu'il plaira au Comité des Chemins de désigner, en conformité avec les dévis qui pourront être examinés au Bureau du Soussigné, le et après VENDREDI, 14 courant.

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse ni même aucune soumission.

P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur, }
Hôtel-de-Ville, }
8 avril 1865.—177 qtz }

Vie de Cesar par Napoleon III.

DAWSON, FRÈRES, ont reçu le 1er volume, en français et en anglais, de la *VIE DE JULES CÉSAR,* par l'Empereur Napoléon.—Prix : $3.75 en français, $3.50 en anglais.

DAWSON, FRÈRES,
Nos. 55 et 59, Grande Rue St. Jacques.
15 avril—182 us k

LA MINERVE,
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
DUVERNAY, FRERES,
RUE ST. VINCENT, No. 16.
EDITION QUOTIDIENNE
PRIX--- $6 PAR ANNÉE.
EDITION SEMI-QUOTIDIENNE,
PRIX--- $4 PAR ANNÉE.
EDITION HEBDOMADAIRE,
PRIX--- $2 PAR ANNÉE.
☞ **PAYABLE D'AVANCE.** ☜